33e ANNÉE (4e SÉRIE) — No 14 — 6 AVRIL 1911

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { 15 francs à l'Edition complète. / 10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

CAUSERIES AVEC UN JEUNE CURÉ [1]

XIV

LE STYLE GOTHIQUE OU OGIVAL *(suite)*

SOMMAIRE. — **V. Le style gothique à l'Etranger.** — **1. L'architecture.** — **A) En Allemagne.** — I. MODE DE TRANSITION DU GOTHIQUE EN ALLEMAGNE. — A) *Concours des Ordres religieux ;* — surtout des Cisterciens de Morimond : — 1° filiation de Morimond dans le midi de l'Allemagne ; — 2° dans le nord de l'Allemagne. — B) *Concours des évêques* pour la diffusion du style gothique en Allemagne : — Les évêques allemands à Saint-Denis. — C) *Concours de l'Université de Paris.* — D) *Concours des corporations de francs-maçons.* — II. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU GOTHIQUE ALLEMAND. — 1° Influence française au commencement. — 2° Le gothique allemand proprement dit. — III. LES PRINCIPALES ÉGLISES GOTHIQUES D'ALLEMAGNE. — A) *La cathédrale de Cologne.* — 1° La question historique. — 2° Les maîtres d'œuvre de la cathédrale de Cologne. — 3° Les plans de la cathédrale de Cologne : — la légende ; — l'histoire. — 4° Ses dimensions. — 5° Valeur esthétique : — *a)* ses beautés ; — *b)* ses défauts. — B) *Sainte-Elisabeth de Marbourg.* — 1° La question historique. — 2° L'architecte et les plans de l'église de Marbourg. — 3° Sa valeur esthétique. — C) *La cathédrale de Saint-Etienne de Vienne.* — 1° La question historique. — 2° Le plan de Saint-Etienne. — 3° Ses dimensions. — 4° Sa valeur au point de vue esthétique : — *a)* beautés ; — *b)* défauts.

B) En Angleterre. — I. MODE DE TRANSITION DU GOTHIQUE EN ANGLETERRE. — A) Les *évêques.* — B) Les *maîtres d'œuvre* français. — C) Les *religieux,* — surtout les Cisterciens de Pontigny. — II. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU STYLE GOTHIQUE ANGLAIS : — richesse et complication. — III. PRINCIPALES ÉGLISES GOTHIQUES ANGLAISES. — A) *La cathédrale de Cantorbéry :* — 1° La question historique. — 2° Les maîtres d'œuvre : — *a)* Guillaume de Sens ; — *b)* le moine William. — 3° Le plan. — B) *La cathédrale de Lincoln.* — 1° La question historique. — 2° Le maître d'œuvre : — *a)* d'après Viollet-le-Duc ; — *b)* d'après L. Gonse. — 3° Le plan. — 4° Valeur au point de vue esthétique : — jugement des Anglais. — C) *La cathédrale d'York.* — 1° La question historique. — 2° Les plans. — 3° Dimensions.

C) En Espagne et en Portugal. — I. MODE DE TRANSITION DU GOTHIQUE EN ESPAGNE. — 1° Les *Cisterciens* de Morimond. — 2° Les *évêques.* — 3° Les *maîtres d'œuvre.* — II. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU GOTHIQUE ESPAGNOL. — 1° Imitation française au principe. — 2° Influence flamande au XVe siècle : — les relations commerciales de l'Espagne avec les Flandres. — III. PRINCIPALES ÉGLISES GOTHIQUES EN ESPAGNE. — A) *La cathédrale de Burgos.* — 1° La question historique. — 2° Sa valeur au point de vue architectural : — beautés ; — défauts. — B) *La cathédrale de Tolède.* — 1° La question historique. — 2° Les architectes. — 3° Sa valeur au point de vue architectural. — C) *La cathédrale de Séville.* — 1° La question historique. — 2° L'architecture : — nef ; — coupole ; — la *Giralda.*

D) Dans les Flandres. — I. MODE DE TRANSITION ET CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — 1° Mode de transition : — les *religieux ;* — les *évêques ;* — les *maîtres d'œuvre.* — 2° Caractères généraux du gothique flamand : — tendance au réalisme. — II. LES PRINCIPALES ÉGLISES GOTHIQUES FLAMANDES. — A) *Le chœur de la cathédrale de Tournai.* — 1° Histoire. — 2° Plan. — B) *La cathédrale de Malines.* — 1° La question historique. — 2° Sa valeur au point de vue architectural. — C) *Notre-Dame d'Anvers.* — 1° La question historique. — 2° Les architectes de N.-D. d'Anvers. — 3° L'architecture. — D) *La cathédrale de Saint-Jean à Bois-le-Duc.* — 1° La question historique. — 2° Les architectes. — 3° L'architecture : — beautés ; — défauts.

E) En Italie. — I. MODE DE TRANSITION. — 1° Les Cisterciens donnent l'exemple ; — ils sont suivis par les Dominicains ; — et les Franciscains. — 2° Les grands architectes italiens de l'époque gothique. — 3° Concours donnés aux architectes italiens à l'époque gothique. — II. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU GOTHIQUE ITALIEN : — il perd son caractère logique et scientifique. — III. PRINCIPAUX MONUMENTS DU GOTHIQUE ITALIEN. — A) *L'église supérieure de Saint-François à Assise.* — 1° Histoire. — 2° Plan. — B) *Le Dôme de Sienne.* — 1° La question historique. — 2° L'architecture. — C) *Le Dôme de Milan.* — 1° La question historique. — 2° Les architectes. — 3° L'architecture. — 4° Le point de vue esthétique. — D) *Sainte-Marie des Fleurs à Florence.* — 1° La question historique. — 2° Les architectes du Dôme de Florence. — 3° L'architecture. — 4° Le point de vue esthétique. — E) *Autres productions de l'art gothique en Italie.*

F) En Orient. — I. MODE DE TRANSITION : — les Croisés. — II. MONUMENTS GOTHIQUES EN ORIENT : — A) *L'église du Saint-Sépulcre.* — 1° La question historique. — 2° L'architecture. — B) *Autres monuments gothiques de l'Orient.*

[1] Cette nouvelle série de « Causeries avec un jeune curé » sur l'administration temporelle des paroisses a commencé en 1909. Nous en sommes au titre Ier, intitulé : *L'église et la sacristie et leur contenu ;* chap. II : *Le style des édifices religieux ;* art. II : *L'architecture religieuse de l'ère chrétienne ;* section 6 : *Le style gothique ou ogival ;* § 5 : *Le style gothique ou ogival chez les nations étrangères.*

§ 5. — Le style gothique ou ogival chez les nations étrangères

Le style gothique est d'origine française : tout le monde en convient aujourd'hui. Comme on le rencontre dans toutes les parties de l'Europe, il n'est pas sans intérêt d'y rechercher les créations du style gothique au point de vue 1° de l'architecture, 2° de la sculpture et 3° de la peinture.

I. — L'architecture gothique a l'étranger

Nous étudierons l'architecture gothique : 1° en Allemagne, 2° en Angleterre, 3° en Espagne et en Portugal, 4° dans les Flandres, 5° en Italie, 6° en Orient.

1° L'architecture gothique en Allemagne

Pour étudier à fond ce sujet, nous dirons : le mode de transition, les caractères généraux et les principaux monuments du style gothique en Allemagne.

I. Mode de transition du style gothique en Allemagne. — On peut signaler plusieurs causes de la pénétration du style gothique en Allemagne : les Ordres religieux, les évêques, l'Université de Paris et les corporations de francs-maçons.

I. Concours des Ordres religieux. — C'est à l'ordre Cistercien surtout que l'on est redevable de cette propagande et, dans l'ordre Cistercien, à la branche de Morimond, au diocèse de Langres.

1° *Filiation de Morimond dans le midi de l'Allemagne.* — Après avoir peuplé de cénobites les bois et les vallons fangeux du comté de Bourgogne et du duché de Lorraine et disposé ses établissements comme autant de relais et d'étapes de la Meuse au Rhin, l'abbaye de Morimond avait ordonné à ses colonies de passer ce dernier fleuve et de se fixer au milieu des tribus germaines, arrêtées dans leurs incessantes pérégrinations par la parole évangélique, pour y créer des asiles, des abris tutélaires, des foyers amis où l'on pût se réfugier et se reposer : c'est ce que l'ordre de Cîteaux fit par ses monastères et ses granges. Et c'est l'abbaye-mère de Morimond qui remplit cette sublime mission.

Les colonies qui s'étaient établies dans la Franche-Comté avaient franchi de bonne heure les Alpes jurassiques. Bellevaux, dès l'an 1134, avait fondé Lucelle, *Cella Lucy*, sur le versant oriental des Vosges, au diocèse de Bâle. Petite-fille de Morimond, elle fut bientôt mère à son tour de Neubourg près d'Haguenau, dans l'Alsace inférieure, et de quelques autres maisons en Suisse. Les abbayes de Paris (diocèse de Bâle), de Saint-Urbain et d'Aurore (diocèse de Constance), de Thela (diocèse de Lausanne), etc., paraissent successivement avec leurs chalets à travers ces montagnes escarpées.

La vieille Souabe du XII^e^ siècle ne ressemblait guère aux riches et belles contrées qui la remplacent aujourd'hui. On voit bientôt paraître à l'entour de la Forêt Noire huit monastères et plus de soixante granges. Ici, on rencontre Keysersheim, *Villa cesarea;* plus loin Salem, *Villa Salomonis*. D'un côté, la Porte du ciel, *Porta Cœli*, Tennenbach, est fondée dans le Brisgau ; de l'autre, l'Etoile de la Mer, *Stella Maris*, en langue vulgaire *Wettingen*, brille non loin de Baden. Nos cénobites descendirent jusque dans la délicieuse vallée de la source de la Bronda où ils bâtirent Kœnigsbrun.

Un peu plus au nord et à l'ouest surgissent çà et là Herren-Alb, Maulbrun et Eusserthal, avec de nombreuses métairies. En Franconie, Morimond avait fondé Ebrach, qui fonda à son tour Heilsbrun, *Source du salut*, en 1132. Lanckenheim (diocèse de Bamberg) est de la même année. Venaient ensuite Brunbach, Bildhausen, et Schœntalau (diocèse de Wurtzbourg).

Nos moines avaient pénétré dans le bassin méridional du Danube dès 1130 et s'étaient échelonnés sur ses rives et sur celles de ses affluents : le Loch, l'Iser, le Sim, le Regen, la Salza, etc. Raitenhajlach, Alderspach, Furstencell, Walderbach, se dressèrent çà et là avec leurs groupes de granges monastiques.

Ils pénétrèrent aussi dans le duché d'Autriche, témoin les monastères de Sainte-Croix, Schlierbach, Baumgartenberg, Lilienfeld, Gott-thal, la Sainte-Trinité, etc. Ayant franchi les Alpes noriques, les Cisterciens de la filiation de Morimond entrèrent dans la Styrie, la Carniole et la Carinthie et y fondèrent les monastères de Landstrass, de Neuberg, de Hams, de Buna ou Beyn, de Witring.

2° *Filiation de Morimond dans le nord de l'Allemagne.* — C'est de Morimond qu'est sorti l'essaim qui a créé Aldcamp, au diocèse de Cologne ; de là, ils se sont avancés vers la Thuringe : Walckenrede, Wolckenrode, Porto, Sichem, Georgenthal, Riffenstein, sont autant d'asiles de prières créés par eux.

Nos cénobites parurent de bonne heure dans la Saxe, supérieure et inférieure. Parmi leurs principaux établissements dans le pays, on distinguait : Michelstein, Marienthal, Grunheim et Lucko. Dans la Lucase, nous retrouvons New-Cell, Doberluch, Lenin, Cherin, Himmels et Zirma dans les Marches de Brandebourg.

— On peut dire que les moines de la filiation de Morimond étaient sur tous les points de l'Allemagne, depuis les rivages froids et brumeux de la Baltique jusqu'aux confins ensoleillés de l'Italie [1].

— Les Cisterciens, établis dans toute l'Allemagne, y jouèrent le rôle de véritables pionniers. Ils étaient, par principe et par éducation, d'excellents constructeurs, amenant avec eux et partout leur style et leurs méthodes ; et comme, dès le

[1] Dubois, *Histoire de l'Abbaye de Morimond*, 3^e^ édit. 1879, p. 225-243. — L. Gonse, *Le style gothique, Musée d'Art*, t. I, p. 86.

premier jour, ils étaient devenus les adeptes de la voûte nervée, on voit d'ici l'importance que prit dans le mouvement le génie organisateur de ce grand Ordre, le plus puissant et le plus expansif des ordres monastiques. Les églises cisterciennes furent élevées pour la plupart entre 1150 et 1250. Si l'on réfléchit que la France seule en comptait plus de 300 et le reste de l'Europe au moins 1200, on aura une idée de l'influence immense que cet Ordre a exercée sur la diffusion de l'architecture gothique à l'étranger [1].

— C'est un honneur pour l'Ordre monastique tout entier.

II. Concours des évêques. — Les évêques, nous les avons vus à Saint-Denis, venant de toutes les parties du monde civilisé assister à la consécration du chœur de Suger. D'autres président à la consécration d'églises fameuses et deviennent les porteurs de la parole nouvelle ; on cite l'exemple du primat d'Upsal faisant venir Pierre Bonneuil pour lui faire construire une somptueuse basilique. Il en est de même à Cracovie et en Allemagne, comme nous le verrons en étudiant les principales églises gothiques de ce pays.

III. Concours de l'Université de Paris. — On peut ajouter une troisième influence, moins directe, mais réelle : celle de cette grande Université de Paris, alors toute-puissante, où venaient s'instruire les clercs, les lettrés du monde entier. On peut affirmer que plusieurs des évêques allemands du moyen âge y firent leurs études et puisèrent à Paris dans les beaux monuments gothiques, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, Saint-Denis, et dans les cathédrales des villes traversées l'amour du style ogival et l'emportèrent dans leur pays.

IV. Concours des corporations de francs-maçons. — Ces corporations, après avoir élevé les cathédrales françaises, transportèrent le style gothique en Allemagne avec Villard d'Honnecourt et Guillaume d'Avignon.

— Nous avons vu qu'il y avait à Strasbourg une association de « logeurs du bon Dieu, » qui travaillait de ville en ville [2].

II. Caractères généraux du style gothique allemand. — 1° *Influence française au commencement.* — En Allemagne, l'accession des formules gothiques fut assez lente. L'esprit conservateur de la puissante école romane des bords du Rhin formait une barrière hostile au vent de réforme qui soufflait de la France. Les constructeurs rhénans pratiquèrent imperturbablement la voûte en berceau, la voûte d'arêtes à la romaine et l'arc en plein cintre. Ce système d'architecture était encore florissant au XIIIe siècle.

— L'Allemagne fut donc, sur ce point, d'un siècle en retard sur la France.

— Les essais tentés par les Cisterciens n'avaient pas été suivis par l'architecture séculière. Le pays qui devait plus tard s'éprendre si ardemment de l'esthétique gothique, y avait d'abord été réfractaire. Bref, ce n'est qu'après 1220 que le style gothique apparaît dans les pays rhénans avec ses caractères décisifs. Il surgit tout à coup au dôme de Trèves (1227), à la grande église de Limbourg-sur-Lahn, achevée en 1242, à Saint-Géréon de Cologne, aux parties anciennes de la cathédrale de Strasbourg. L'influence des écoles soissonnaises et champenoises est facilement reconnaissable dans ces édifices. Vers 1250, le nouveau style gagne des milieux plus éloignés, Bamberg, Naumbourg, Ratisbonne. La cathédrale de Bamberg est certainement la plus remarquable de ces œuvres mixtes, où persiste le souvenir des pratiques romanes. De 1263 à 1278 est réédifiée la charmante église de Wimpfen, toute champenoise d'aspect, qu'un document contemporain qualifie d'*opus francigenum*, « ouvrage français. » L'influence directe de la France allait d'ailleurs s'affirmer d'une manière plus éclatante encore dans le chef-d'œuvre de l'art gothique en Allemagne, l'immense et magnifique cathédrale de Cologne, dédiée à saint Pierre, que nous retrouverons bientôt.

2° *Le gothique allemand proprement dit.* — Le style gothique propre à l'Allemagne s'est formé, à la fin du XIIIe siècle, dans un groupe d'édifices dont l'église de Fribourg-en-Brisgau et la cathédrale de Strasbourg sont les représentations les plus accomplies. L'architecture de cette dernière, œuvre d'Erwin de Steinbach, est capitale dans l'histoire du développement de l'art gothique en Allemagne. Quant à l'église de Fribourg-en-Brisgau, elle doit être considérée comme le produit le plus complet, le plus riche et le plus délicat du gothique allemand. Sa flèche à jour est un chef-d'œuvre [1].

III. Les principales églises gothiques. — I. La cathédrale de Cologne. — 1° *La question historique.* — Un incendie ayant détruit en 1248 l'église métropolitaine de Cologne, l'archevêque, Conrad Von Hochstaden, dont la statue d'airain est conservée dans le temple couchée sur son cénotaphe, entreprit de la rétablir. La pose solennelle de la première pierre eut lieu la même année, et la dernière main-mise à l'œuvre date seulement de 1880. Ainsi la cathédrale est l'œuvre des siècles successifs, souvent interrompue par les dissensions entre les archevêques et les citoyens de Cologne.

On commença par le chœur, dont les pierres furent tirées du Drachebfels. La consécration n'en fut faite qu'en 1322.

— Il avait fallu près de 75 ans pour l'achever.

— Dès lors, on travailla sans relâche à l'achèvement du transept et des nefs, qui ne furent livrées au culte qu'en 1388. Les tours ne furent

[1] Dubois, *op. cit.*, p. 286.
[2] *Musée de l'Art*, t. I, p. 85. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 200. — *Ami* 1909, p. 1135.

[1] *Musée d'Art*, t. I, p. 85.

commencées qu'après la mort de Conrad et ce n'est qu'en 1437 qu'on put suspendre les cloches dans celle du midi. Mais après cela elle cessa de s'élever et jusqu'à notre époque elle est restée coiffée de la grue qui avait servi à monter les pierres. On la vit durant quatre siècles couronnée de cette machine élévatoire, bardée de feuilles de plomb, qui semblait à Victor Hugo une gigantesque plume noire penchée sur le cimier du sombre monument. Jusqu'alors, la cathédrale de Cologne n'offrait qu'un tronçon de clocher et un tronçon d'église, séparés par une immense lacune qui n'a été comblée qu'au XIXe siècle. La Révolution en fit un magasin à fourrage en 1796.

Les travaux d'achèvement commencèrent en 1823. C'est en 1868 que la grue fut enlevée, après quatre siècles, et que l'œuvre du Dôme fut inaugurée. En 1880, on débarrassa les deux tours de leurs échafaudages ; on y mit trois cloches, dont l'une fondue en 1874 avec les canons français.

2° *Les maîtres d'œuvre.* — Les plans de Cologne sont dus, selon toute probabilité, à maître Gérard, qui y travailla en 1257. On a discuté à perte de vue sur l'identité de ce dernier, longtemps confondu avec plusieurs de ses homonymes. Il est aujourd'hui prouvé que ce puissant constructeur n'avait rien de commun, ni avec Gérard de Saint-Trond, lequel était étranger à la corporation des bâtisseurs, ni avec Gérard, fils de Godescalk de Rile, qui était un prêtre peu vertueux, ni avec Gérard de Ketwich, ni enfin avec Gérard de Rile, le tailleur de pierres, lequel ne fut qu'un modeste collaborateur du vrai maître d'œuvre. Celui-ci eut pour successeur Maître Arnold, sur lequel on n'a aucun renseignement en dehors de son nom.

Les travaux de reprise sont dus au roi Frédéric-Guillaume III, sur l'initiative de Boisserée, de la célèbre commission du *Domverein*, et surtout d'Auguste Reinscherperger, mort en 1895. Ce dernier fut l'âme et la cheville ouvrière de cette entreprise mémorable. Par un zèle de feu, une éloquence pénétrante, une propagande infatigable, il gagna le peuple allemand et ses princes à cette grande cause d'achever la plus belle cathédrale des pays allemands. Il en pénétra l'idée, en retrouva les lois et le canon oublié. Il prépara par des études remarquables et fit prévaloir avec une rare énergie la solution de problèmes nombreux et épineux ; il résolut les questions les plus ardues, objets d'un véritable combat, que soulevaient la réfection du portail Nord, la construction de la tour centrale, la suppression de la vis de la tour du Nord, le maintien et la disposition originelle des arcs-boutants et l'établissement du réseau de la grande fenêtre de l'Ouest.

Les travaux s'exécutèrent sous la direction d'Alhert, puis de Zwirner et de Voigtel.

3° *Les plans.* — Nous avons la légende et l'histoire.

a) La légende. — Les anciens racontaient que le Maître chargé de dresser les plans de ce chef-d'œuvre chercha longtemps en vain sa géniale inspiration. Il errait, découragé, sur les rives du Rhin, les yeux baissés vers le sol, quand il aperçut dessinés sur le sable les contours précis du monument dont il rêvait vaguement la forme. Frappé de la beauté superbe du plan qui s'offrait, il en avait à peine considéré les grandes lignes, quand un nain difforme et repoussant qu'il n'avait d'abord pas remarqué, en effaça rapidement la trace. A l'architecte stupéfait et indigné, il répondit qu'il était libre d'anéantir son œuvre ou de la céder à un prix convenable ; et Maître Gérard de le supplier et de lui offrir tout ce dont il disposait pour acquérir ce projet merveilleux. « Tout l'or de la terre, répondit son interlocuteur avec un sourire dédaigneux, serait trop peu pour payer mon œuvre. Mais, pour toi, si pauvre que tu sois, elle est à toi à une condition : signe de ton sang le parchemin que voici ! » Satan lui demandait son âme pour prix de la gloire humaine et d'immenses richesses. Rendez-vous fut donné pour conclure ce marché le lendemain au même lieu, à pareille heure. La légende ne dit point par quelle supercherie Gérard parvint à ravir au malin son plan merveilleux sans souscrire aux conditions imposées. Furieux d'être joué, le diable déclara que, du moins, le nom de l'architecte serait voué à l'oubli. En vain celui-ci voulut-il faire mentir le maudit ; en vain prit-il le soin de faire graver son nom complet sur une lame d'airain scellée à l'édifice : ce nom n'est parvenu à la postérité qu'incomplet et douteux.

b) L'histoire. — On admet généralement en France que le plan de la cathédrale a été fourni par un architecte français venu de Picardie ; c'est un compromis entre ceux des cathédrales d'Amiens et de Beauvais.

— Quelle est la pensée de l'Allemagne actuelle sur ce point ?

— Un écrivain allemand, Lubke, va nous la donner : « La fameuse cathédrale de Cologne, dit-il, ce chef-d'œuvre des écoles allemandes, procède directement de la tradition française. Son chœur n'est qu'une répétition de celui de la cathédrale d'Amiens [1]. »

4° *Les dimensions.* — La nef mesure 13 m. de largeur et 42 de hauteur ; la longueur totale atteint 151 m. Ajoutons que le transept a 78 m. et les deux tours 139 m. de hauteur.

— Elles sont ainsi inférieures de 3 m. à la célèbre flèche de Strasbourg et de 11 m. à la nouvelle flèche de Rouen.

5° *Valeur esthétique.* — La cathédrale de Cologne a des beautés de premier ordre et des côtés qui ont suscité la critique.

a) Les beautés. — Le style en est riche et pur et touche à la perfection dans l'exécution des détails. C'est un prodige de statique, un chef-d'œuvre de hardiesse et de raison, dont la brillante unité n'a guère d'égale que celle de Saint-Ouen de Rouen. On ne peut, à distance, se faire une idée de l'effet

[1] Lubke, *Essai d'histoire de l'art*, t. II, p. 34.

magique produit par ces masses énormes, tout hérissées de pinacles, de clochetons, de gables fleuronnés, de flèches dentelées, de crochets, garnies d'arcs-boutants, repercées de fenestrages, bordées de contreforts, tapissées d'arcatures, couronnées de crétages, de pignons ajourés, d'un gracieux campanile et de tours jumelles colossales, sans rivales au monde.

A l'intérieur, une forêt de piliers élancés, de colonnettes accouplées, de sveltes colonnes se perd à leur sommet dans des voûtes vraiment aériennes. De vastes verrières éclatantes descendent de ces voûtes jusqu'au pavé de pierre, pareilles, dit Victor Hugo, à de larges nappes de topazes, d'émeraudes et de rubis [1].

En somme, le grandiose édifice est le plus complet, le plus empreint d'unité, le plus parfaitement développé parmi les grands monuments gothiques.

— Vous faites à l'éloge une large part : j'attends avec curiosité celle de la critique.

b) Les défauts. — On a voulu faire de la cathédrale de Cologne le *Parthénon* de l'architecture chrétienne. Ce monument, qui est à certains égards la synthèse de l'art gothique, a été fort discuté : il y a de la monotonie et de la sécheresse dans les lignes, où le tracé géométrique abonde et d'où la statuaire ancienne est absente. On voit bien ici que l'art ogival est une conception essentiellement française. Le génie allemand manifeste sa puissance dans la série admirable des églises romanes du Rhin : « Quand il veut imiter ses voisins de l'Ouest, dit feu Charles de Linas, il ne prend pas leurs qualités, il exagère leurs défauts ; sous sa main, l'effilement passe à la croquante. »

Pour L. Gonse, la cathédrale de Cologne « est une œuvre sèche, dénuée de qualités émotives, une montagne de pierre devant laquelle le véritable artiste reste froid et qui n'a pas eu d'influence propre [2]. » Lubke lui-même convient que « l'effet général, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, n'est pas comparable à celui des belles cathédrales françaises [3]. »

II. Sainte-Elisabeth de Marbourg. — 1° *La question historique.* — Cette église offre un intérêt tout particulier en rappelant, d'une façon singulièrement vivante, cette sainte vénérée et populaire qui est morte à 24 ans après avoir épuisé la coupe de toutes les douleurs et laissé au monde l'exemple d'incomparables vertus.

— Et qui eut la chance d'avoir un incomparable historien dans le comte de Montalembert.

— Elisabeth mourut le 19 novembre 1231 ; elle fut inhumée dans la chapelle de l'hôpital Saint-François, qu'elle avait fondé et dont on a retrouvé les substructions en grande partie sous le transept nord de l'église actuelle, érigée par les soins et les ressources de l'Ordre Teutonique.

La construction de l'église commenca le 27 mai 1233, avant la canonisation de la sainte, et, le 30 du même mois, le pape Grégoire IX accordait des indulgences à tous ceux qui, soit par des aumônes, soit autrement, donneraient leur concours à la construction. Les prodiges qui s'accomplissaient auprès du tombeau de la sainte, et l'affluence des pèlerins qui déjà venaient le visiter, rendaient la canonisation certaine. La solennité de la pose de la première pierre eut lieu le 13 août 1235 ; c'est seulement un an plus tard, sur les démarches du landgraf Conrad de Thuringe et du P. Conrad de Marbourg, confesseur de la duchesse, que le pape Grégoire procéda à la canonisation de sainte Elisabeth, et c'est alors que l'on procéda à l'élévation de son corps.

2° *L'architecte et les plans.* — On n'a aucune idée sur l'architecte de l'église de Marbourg ; mais on remarque une triple influence dans son chef-d'œuvre.

a) Les moines de la filiation de Morimond, ordre de Cîteaux, qui avaient bâti en 1225 la basilique de Marienstadt, non loin de Marbourg, paraissent avoir, quant au style, exercé une influence décisive sur le Maître d'œuvre de Marbourg.

— C'est un lien insoupçonné entre le diocèse de Langres et sainte Elisabeth.

b) Il est très probable aussi que cet artiste a connu et étudié les églises du Nord de la France.

c) Toutefois, c'est dans les églises du Rhin et de la Westphalie qu'il convient de chercher surtout le type dont il s'est inspiré pour les dispositions générales. De fait, la triple abside qui en caractérise si nettement le chevet se retrouve très clairement développée dans les églises romanes de Cologne : Sainte-Marie du Capitole, les Saints-Apôtres et Saint-Martin. Secondement, les églises dont les trois nefs s'élèvent à la même hauteur, les *Hallenkirchen* allemandes, dont Sainte-Elisabeth offre un si bel exemple, se retrouvent, à la vérité, isolément dans le Poitou ; mais on en rencontre surtout des types appartenant à la dernière période romane, particulièrement remarquables, en Westphalie ; les églises du Munster à Herford et le dôme de Paderborn en offrent des exemples.

3° *Valeur esthétique.* — C'est une des plus intéressantes églises d'Allemagne ; avec Notre-Dame de Trèves, elle compte au nombre des premiers monuments du style gothique qui ont été construits et l'on retrouve, dans l'ordonnance générale du plan et l'exécution des détails, l'expression du style gothique dans toute sa pureté [1].

III. La cathédrale Saint-Etienne de Vienne. — 1° *La question historique.* — L'église métropolitaine de Saint Etienne remonte au XII^e siècle ;

[1] Victor Hugo, *Le Rhin*, p. 60.
[2] L. Gonse, *Musée de l'art*, t. I, p. 87.
[3] Lubke, *Essai sur l'histoire de l'art*, t. II, p. 34. — Boisserée, *Histoire et description de la cathédrale de Cologne*, Paris, 1835. — Ed. F. Richartz et H. Kaussen, *Les artistes de Cologne*, 1892.

[1] J. Helbig, *Revue de l'art chrétien*, novembre 1892. — Dubois, *Histoire de l'abbaye de Morimond*, p. 237. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 219-221.

mais elle a été en grande partie rebâtie par le duc Rodolphe en 1359 ; elle est alors devenue cathédrale. La tour a été terminée en 1400. Sauf une réminiscence romane dans les deux tourelles accostant la façade occidentale, lesquelles sont ornées de petites arcatures sous les cordons et de frontons triangulaires à la base des flèches, c'est un monument de style gothique pur.

2° *Le plan.* — C'est une église à trois nefs à peu près égales de hauteur et de largeur, dépourvues de transept, accostées de deux spacieux portails, destinés tous deux à porter des tours, dont une seule a été exécutée. Le chœur a trois nefs et il est terminé par des absides polygonales. Plan singulier et simple, tout allemand, qui contraste avec le plan en croix latine à transept des églises françaises.

— A quoi attribuer cette particularité de l'égalité des nefs que nous avons constatée déjà à Sainte-Elisabeth et dans d'autres églises allemandes ?

— Cette innovation est due aux Ordres prédicants, à qui les besoins de la prédication firent rechercher les dispositions spéciales propres à l'audition de la parole de Dieu, en diminuant l'importance des supports intérieurs et en adoptant des dispositions originales dans le plan. Les Franciscains et les Dominicains, qui furent, comme les Cisterciens, des agents actifs de l'expansion des formes gothiques en Allemagne, contribuèrent à y faire adopter l'église gothique en forme de halle, *Hallenkirche*, caractérisée par trois nefs d'égale hauteur, ordinairement abritées sous un vaste comble unique, et éclairées seulement par les fenêtres des collatéraux.

3° *Dimensions.* — Elle mesure 114 m. de longueur sur 74 de largeur et 29 de hauteur. La tour s'élève à 138 m. Cette construction altière, qui se dresse du côté méridional, sur le flanc du collatéral, au droit de sa dernière travée, s'amortit en une flèche de pierre ajourée de la manière la plus élégante ; le regard est conduit du sol au pinacle par des transitions admirablement ménagées et à travers un ensemble harmonieux d'ornements délicats. Cette merveilleuse pyramide est un des triomphes de l'art gothique.

4° *Le point de vue esthétique.* — *a) L'intérieur* de la cathédrale est d'un effet saisissant ; les piliers sont formés de faisceaux de légères colonnettes qui s'élancent d'un jet pour former les nervures de la voûte, encore allégées par des niches greffées sur leur fût ; ces nervures s'entrecroisent en compartiments compliqués et soutiennent des voûtains formés de dalles ; l'ensemble de l'*intrados* affecte l'allure d'un berceau à cintre brisé relativement aigu ; les trois nefs sont élevées, élancées et vraiment prestigieuses. Il leur manque, par contre, la majesté des formes, la noblesse des proportions et la pureté des lignes des belles églises du XIIIe siècle.

b) Par contre, le comble immense qui abrite ces trois nefs et l'ampleur excessive de ses versants faisait assez mauvais effet, bien que couvert de tuiles à dessin chevronné ; aussi, vers 1856, on l'a atténué par de grands gables élevés sur les diverses travées des nefs latérales [1].

2° L'architecture gothique en Angleterre

Comme pour l'Allemagne, nous dirons le mode de transition, les caractères généraux et les principaux monuments.

I. Mode de transition. — L'Angleterre fut le premier pays où le style gothique fut importé de France, puisque nous le rencontrons dans le chœur de la cathédrale de Cantorbéry, commencé en 1175.

— Quels furent les agents de cette exportation ?

— Ce furent les évêques, les maîtres d'œuvre et les religieux.

1° *Rôle des évêques.* — Saint Thomas Becket, exilé en France, connut à Sens un architecte émérite, Guillaume de Sens, qui y travaillait à la construction du chœur de la cathédrale. Quand le chœur de la cathédrale de Cantorbéry dut être rebâti, on s'adressa à un maître d'œuvre dont on connaissait la valeur.

Saint Hughes de Lincoln, qui fit rebâtir sa cathédrale à la fin du XIIe siècle, était un ancien évêque de Grenoble.

2° *Rôle des maîtres d'œuvre français.* — Guillaume de Sens, le constructeur français du chœur de Cantorbéry, fit une œuvre superbe qui eut bientôt des imitateurs.

Geoffroy des Noyers, qui construisit le chœur de la cathédrale de Lincoln, était aussi un architecte français.

3° *Rôle des religieux.* — Les Cisterciens, peu après, bâtissaient l'abbaye de Fountain sur le modèle de celle de Pontigny, seconde fille de Cîteaux. A l'ombre des cloîtres de Pontigny, de courageux pontifes persécutés à cause de leur attachement à la foi ou aux règles salutaires de la discipline, trouvèrent asile, protection et sécurité. Ainsi apparaissent successivement sous les voûtes de l'abbaye saint Thomas Becket, Etienne Langton, saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, Mauger, évêque de Worcester. Rentrés dans leur pays, ils y établissent, par reconnaissance, les religieux qui leur avaient accordé une si large hospitalité et ceux-ci y importent les plans d'églises gothiques pour leurs monastères.

II. Caractères généraux du style gothique anglais. — L'impulsion était donnée. Dès le commencement du XIIIe siècle, l'Angleterre devenait, pour le style gothique, un pays d'élection. L'école anglaise, promptement constituée, a produit aux XIIIe et XIVe siècles des œuvres infiniment nombreuses, à York, à Ely, à Chester, à Lichfield, à Lincoln, etc., que leur bel état d'entretien, leur propreté toute britannique et leur extrême richesse d'aspect ont rendues célèbres auprès des

[1] Corblet, *Les grandes cathédrales*, p. 319-321.

touristes, malgré que la sécheresse relative de leurs formes, issues du style normand, les rende très inférieures aux œuvres françaises.

L'art français est élégant et simple ; l'art anglais se montre surtout riche et compliqué. Les fenestrages se développent de préférence dans le sens vertical ; les cintres des fenêtres s'aplatissent en *arc Tudor*. Les divisions horizontales, prépondérantes dans le style anglo-normand, disparaissent et les lignes verticales dominent. Les façades se couvrent d'ornements à profusion. Tel est le *decorated style*, en honneur sous Edouard II, Edouard III et Richard II (1307-1377), auquel succède le *perpendicular style*, qui a duré depuis Henri IV jusqn'à Henri VIII (1399-1547). Ce style est fort au-dessous de l'élégance de notre flamboyant [1].

III. Les principales églises gothiques d'Angleterre. — I. La cathédrale de Cantorbéry. — 1° *La question historique.* — La cathédrale de Cantorbéry est bâtie sur l'emplacement d'une ancienne basilique, construite par saint Augustin suivant le plan même de la primitive église Saint-Pierre de Rome. De l'église primitive construite par Lanfranc (1070-1089), il reste encore l'abside avec son pourtour et sa crypte. La dédicace qui en fut faite en 1130 fut, dit Gervais, « la plus fameuse dont on eut jamais entendu parlér dans le monde depuis celle du temple de Salomon. » C'est dans cette église que saint Thomas Becket fut assassiné en 1170, et dans « le glorieux chœur de Conrad » que les moines firent la veillée de son corps le lendemain du martyre. Le chœur ayant été détruit par l'incendie de 1174, on travailla dès l'année suivante à le rétablir. De 1378 à 1410, la nef romane de Lanfranc fit place à une nef de style perpendiculaire. Vers 1495, fut élevée la tour centrale par le prieur Goldstone.

2° *Les maîtres d'œuvre.* — *a) Guillaume de Sens.* — Le chroniqueur anglais Gervais nous a donné un récit détaillé des travaux exécutés de 1175 à 1178 dans le chœur de la cathédrale de Cantorbéry ; il est fort probable que c'est à raison des relations nouées à Sens même avec l'illustre martyr que Guillaume de Sens a dû l'honneur d'être chargé d'une œuvre de cette importance. L'analogie des ronds-points de Cantorbéry et de Sens est manifeste : elle apparaît par la simple inspection du plan par terre ; entre le chœur de Sens et celui de Cantorbéry, il y a la plus étroite similitude ; on retrouve dans l'édifice anglais ce beau parti de colonnes accouplées et tous les détails de profil et de sculpture qui constituent l'originalité de Saint-Etienne de Sens.

b) Le moine William, maître d'œuvre du chœur. — Guillaume de Sens, blessé en 1179 à la suite d'une chute qu'il fit dans les travaux, laissa le soin d'achever son œuvre à un moine nommé William, « anglais de nation, petit de corps, mais probe et habile dans toutes sortes d'arts. »

3° *Le plan.* — La façade principale est flanquée de deux grosses tours reconstruites, qui s'harmonisent à merveille avec celle du transept, plus grandiose. Les nefs sont pareilles à celles de Winchester, quoique moins hardies. Des bas côtés, relativement élancés, bornent la nef centrale, couverte de voûtes à liernes. Le triforium est produit par le prolongement des fenêtres du *clérestory*. De la croisée, couverte par une tour lanterne superbe, quinze degrés coupés par deux paliers conduisent au chœur, fermé par l'écran occidental, qui est du XVe siècle, et d'une grande beauté.

En entrant dans ce chœur, on est frappé par la profondeur du vaisseau (60 m.), relativement bas, par la présence d'un second et vaste transept, flanqué de deux tours dans les angles, et par la courbure étrange suivant laquelle les murs se rapprochent pour se raccorder à une abside plus étroite, qui va à son tour en s'élargissant.

— A quel mobile attribuer l'étrangeté de cette construction ?

— Elle provient de la volonté de l'architecte de réunir son œuvre aux tours de Saint-Anselme et de Saint-André, qui s'élèvent encore vers le chevet, et de raccorder le chevet avec la chapelle de Saint-Thomas, érigée à cheval sur les fondements de celle de la Sainte-Trinité. Le second transept primitif fut conservé par Guillaume de Sens [1].

II. La cathédrale de Lincoln. — 1° *La question historique.* — L'immense cathédrale construite au XIe siècle fut détruite en 1185 par un tremblement de terre. Sa reconstruction fut entreprise par S. Hughes de Lincoln, ancien évêque de Grenoble, entre 1186 et 1200, selon le style français. Le chœur, le transept et les bas côtés Est du grand transept datent de ce temps, de même que la partie centrale de la façade Ouest. Les autres parties datent de diverses époques, mais appartiennent cependant toutes au gothique primaire et furent édifiées en partie par l'évêque Grossetête, anglais, mais élevé en France, de 1203 à 1253, à l'exception du *presbyterium* ou chœur des anges, qui ne fut achevé qu'en 1282.

2° *Le maître d'œuvre.* — C'est Geoffroy des Noyers, ou de Noyers, ou encore de Noyon.

— Quelle était sa nationalité ?

— Les auteurs sont partagés.

a) D'après Viollet-le-Duc, ce serait un anglais d'origine. Le célèbre architecte n'a pu retrouver « dans aucune partie de la cathédrale de Lincoln, ni dans le plan général, ni dans aucune partie du système d'architecture adopté, ni dans les détails des ornements, aucune trace de l'école française du XIIe siècle, si nettement caractéristique, des

[1] L. Gonse, *Musée d'Art*, t. I, p. 86. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 248. — Bourassé, *Abbayes et monastères de France*, 1900, p. 155.

[1] P. Planat, *Encyclopédie d'architecture*, t. V, p. 36. — *Musée d'art*, t. I, p. 86. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 110. — H. Gérault, *Annales archéologues*, t. V, 1846.

cathédrales de Paris, Noyon, Senlis, Chartres, Sens et même Rouen. »

b) L. Gonse donne à Geoffroy des Noyers Blois comme patrie ; il en est qui le font sortir de Noyon ; il aurait travaillé à Troyes et aurait imprimé à l'église de Lincoln quelque allure normande [1].

3° *Le plan.* — Le plan général est celui d'une croix latine avec cette particularité que le bras supérieur, comprenant le chœur et le *presbyterium*, est aussi long que le bras inférieur et qu'il est coupé par un second transept figurant le *titulus* de la croix ; enfin, le bas de la partie inférieure s'élargit singulièrement par l'adjonction de chapelles importantes accolées au porche Ouest.

Ce porche Ouest se compose de deux parties bien distinctes. Une construction haute et large aux lignes droites et sans relief qui est un véritable hors d'œuvre, et semble plutôt destinée à masquer l'église qu'à en décorer l'entrée. La partie principale centrale, normande, présente trois grandes baies, dont chacune renferme une porte aux archivoltes en retraite reposant sur cinq rangs de colonnettes. Au centre, s'élève un fronton triangulaire aigu ; aux angles, deux tourelles octogones avec flèches.

A la façade latérale Sud, on remarque le Galilée, porche dont le plan est cruciforme et sous lequel le Chapitre jugeait autrefois certains cas. Plus loin, un second porche donnant accès au *presbyterium* dans un style qui rappelle l'architecture française.

La cathédrale de Lincoln est dominée par trois tours. Celle du centre, voûtée en lanterne, à plusieurs étages de fenêtres gothiques, est surtout belle et frappante vue de l'enclos des vicaires. Elle rappelle, par sa forme générale et ses détails, la grande tour lanterne de Coutances, en Normandie.

A l'intérieur, la plus grande richesse distingue toutes les parties de l'édifice. On est frappé au premier aspect par l'ampleur de la grande nef, sa riche décoration et la beauté de ses piliers, formés de faisceaux de colonnettes un peu grêles, annelées, régulièrement groupées et ornées de chapiteaux admirablement sculptés. Toutefois les voûtes de la nef et du chœur sont basses et l'ensemble de leurs nervures peu élégant.

Chaque travée du triforium compte deux arcades géminées, portées sur de gracieux groupes de colonnettes ; les baies du *clérestory* sont triples et un peu étouffées par les voûtes. Les bas côtés des nefs, sans chapelles, sont décorés d'arcatures à arcs trilobés.

Le chevet plat du chœur est moins élégant que les absides polygonales du continent, mais le triple pignon qui termine le *minster*, le chevet percé d'une baie immense et étagé de puissants contreforts, ont bien aussi leur grandeur et leur majesté.

[1] Planat, *Encyclopédie d'archit.*, t. v, p. 38. — L. Gonse, *Musée d'art*, t. I, p. 86.

4° *Le point de vue esthétique.* — La cathédrale de Lincoln, en même temps qu'une des plus belles de l'Angleterre, est celle peut-être qui montre le mieux la filiation entre les églises gothiques françaises et plusieurs monuments anglais. Elle met en présence l'architecture anglaise avec sa structure massive, ornée de détails, formée de lignes verticales, rigides, sèches et dures comme le fer, et l'architecture française, gracieuse et ferme à la fois, souple et forte comme l'or, plus solide et plus résistante que le fer sous l'apparence d'un art plus parfait.

— Le *minster* de Lincoln a dû être un objet de fierté pour le peuple anglais.

— Oui, et la pensée populaire se retrouve dans ce proverbe cité par le baron Jos. Béthune : « Les bonnes gens du moyen âge, dit-il, songeant que toute œuvre de l'homme déplaît d'autant plus à Satan qu'elle est un hommage plus grand rendu à Dieu, ces bonnes gens avaient coutume de dire, lorsqu'ils parlaient d'une personne violente : « Elle se fâche comme le diable à la vue de Lincoln [1]. »

III. La cathédrale d'York. — 1° *La question historique.* — Ce monument a été construit dans le style gothique sans mélange, à diverses époques qui vont de 1220 à 1518, par les archevêques Walter de Gray et Grunfell, dont les tombeaux se trouvent dans les parties dues à leur zèle.

2° *Le plan.* — La façade Ouest est la plus belle partie de tout l'édifice ; elle offre un haut pignon triangulaire, flanqué de deux tours carrées, sans flèches. C'est le type ordinaire des façades anglaises. Au centre s'élève la porte principale, encadrée de plusieurs rangs d'archivoltes en retraite et divisée en deux arcades par une colonne centrale ; au-dessus une énorme fenêtre, aux riches meneaux, surmontée d'un gable aigu.

Au centre de l'église se trouve une tour carrée, couronnée d'une simple balustrade crénelée, datant du xv^e^ siècle.

La nef, dont l'aspect général est un peu froid, compte huit travées séparées par sept faisceaux de colonnes dont les chapiteaux sont décorés de feuillages. Les fenêtres du *clérestory* sont largement ouvertes. La voûte, en bois, est à nervures, dont les intersections sont ornées de sculptures.

Il y a deux transepts, qui sont à coup sûr la partie la plus intéressante de l'intérieur du temple. Le transept Sud est décoré d'une rangée de fenêtres et d'une superbe rose. A mi-hauteur de celui du Nord, cinq fenêtres à lancettes appelées les *cinq Sœurs* et qu'on dit avoir été données par autant de religieuses (leurs vitraux du moins) ; au-dessus, cinq autres fenêtres en groupe pyramidal et au-dessous dix arcatures trilobées occupent toute la largeur du mur.

Le chevet du chœur est plat, percé d'une énorme fenêtre.

[1] Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 246-252. — Corroyer, *L'architecture gothique*, p. 88. — Planat, *Encyclopédie d'architecture*, t. v, p. 38.

3° *Dimensions.* — Ce monument superbe, quoique un peu froid, l'un des plus imposants construits dans le style gothique, mesure 171 m. 80 à l'extérieur, sur 81 m. de largeur au transept. Les voûtes des nefs sont à 45 m. 50 et celle de la tour centrale à 60 mètres.

— La cathédrale d'York dépasse en dimensions et en splendeur beaucoup de cathédrales du continent.

— Quel acte de foi persistante à travers les siècles, que la construction et la décoration de ce merveilleux ensemble ! Quel témoignage irrécusable de la puissance et de la vitalité de la vraie Eglise ! Car la cathédrale d'York, dans laquelle les Protestants se sont violemment installés sous Henri VIII, est depuis sa première jusqu'à sa dernière pierre l'œuvre de l'Eglise catholique. Elle rappelle par chacune de ses pierres, par chacun de ses vitraux, par ses vieux monuments, par ses objets d'art, par sa disposition même, le culte catholique, ses fondateurs catholiques, en même temps qu'elle glorifie leur foi ardente, leur espérance, leur charité [1].

3° L'architecture gothique en Espagne et en Portugal

I. Mode de transition du gothique en Espagne. — C'est par l'intermédiaire des moines cisterciens, des évêques ayant suivi les cours de l'Université de Paris et des maîtres d'œuvre français que l'architecture gothique pénétra en Espagne.

1° *Les Cisterciens.* — Ils accomplissent leur besogne d'éclaireurs, de pionniers de la première heure.

— A quelle branche appartenaient-ils ?

— La filiation de Morimond, que nous avons vue dans toute l'Allemagne, s'étendit aussi vers la fin du XII^e^ siècle sur tout le nord de l'Espagne, depuis les Pyrénées jusqu'aux monts de Tolède. Dans la Navarre, nous trouvons, outre Fitero, San-Salvator de Leyra ; au diocèse de Burgos, Rio-Seco, Bugedo, San-Prudentio ; Ferraria, au diocèse de Calahorra ; Mataplana et Sainte-Marie-di-Palazuelas, au diocèse de Palencia ; Saint-Pierre de Gumiel, au diocèse d'Osma ; Val-Buena, au diocèse de Valadolid ; Horta, au diocèse de Siguenza ; Mont-de-Salut, au diocèse de Cuença ; et Buena-Val dans celui de Tolède. Les Cisterciens édifient au début du XIII^e^ siècle de vastes églises comme celles de Lérida, de Val-de-Dios, construite vers 1200 par un architecte du nom de Gauthier, de Tarragone, et surtout le monastère et la magnifique église d'Alcobaça, en Portugal [2].

2° *Les évêques.* — Ceux de Burgos et de Tolède, au moment qui nous occupe, étaient d'anciens étudiants de l'Université de Paris [3]. Ils y puisèrent l'amour de l'architecture française.

[1] Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 252-254.
[2] Dubois, *L'abbaye de Morimond*, p. 180. — Bourassé, *Abbayes et monastères de France*, p. 158. — *Musée d'art*, t. I, p. 87.
[3] *Musée d'art*, t. I, p. 86.

3° *Les maîtres d'œuvre.* — Mandés de France, ils apparaissent simultanément à Burgos, à Léon, à Tolède, où ils entreprennent de grandes cathédrales en style français. Celle de Burgos fut commencée en 1221 et celle de Tolède en 1227. Le plan de ces deux édifices est tout français.

Au commencement du XIV^e^ siècle, Henri de Narbonne et Jacques de Favières sont appelés pour la construction de la cathédrale de Gerona et pour l'église de Sainte-Marie de la Mer, à Barcelone. Enfin l'immense église de Bathala, en Portugal, fait songer au gothique de Saint-Nazaire de Carcassonne [1].

II. Caractères généraux du style gothique espagnol. — 1° En Espagne, pays de reflet, la pénétration gothique est d'abord *toute française* durant les XIII^e^ et XIV^e^ siècles et se traduit par les cathédrales de Burgos et de Tolède, que nous étudierons avec quelque détail.

2° Au XV^e^ siècle, l'influence est toute *flamande :* il se forme même un style flamand particulier à l'Espagne, dont nous admirons encore les restes magnifiques dans toute l'Espagne, mais particulièrement à Tolède et dans les provinces du Nord.

— Comment expliquer cette intrusion des Flamands en Espagne y supplantant l'influence directe de la France ?

— Ce sont les relations commerciales qui ont servi de moyen. Lors de la réunion des Pays-Bas à la couronne d'Espagne, le style flamboyant des Flandres produisit dans la péninsule des œuvres touffues, splendidement riches, d'une richesse sans mesure et sans distinction, que le romantisme a célébrées plus que de raison. Il suffit de rappeler la Chartreuse de Miroflarès et la chapelle du Connétable, à Burgos ; l'église du couvent de San Juan de los Reyes, à Tolède, etc. [2].

III. Principaux monuments. — I. LA CATHÉDRALE DE BURGOS. — 1° *La question historique.* — Commencée en 1221 par un architecte français, elle ne fut terminée qu'au milieu du XV^e^ siècle.

2° *L'architecture.* — La façade principale s'annonce par deux puissantes tours carrées, qui portent des flèches aiguës et ajourées, hérissées de clochetons aux angles et dentelées de crosses végétales ; elles portent à leur front ces mots formés par les ajours : d'une part *Agnus Dei*, d'autre part *Pax vobis ;* la balustrade qui couronne la façade découpe sur l'azur du ciel l'inscription suivante : *Tota pulchra es et decora.* A l'étage supérieur s'ouvrent deux fenêtres, abritant sous les lancettes inférieures huit statues de rois ; plus bas, sous un arc puissant, s'ouvre une belle rose et, au dessous, un portail défiguré par le vandalisme moderne.

Une belle tour lanterne octogonale, *el crucera*, terminée en plate-forme, chef-d'œuvre de Philippe de Bourgogne, se dresse à l'intersection d'une

[1] *Musée d'art*, t. I, p. 88.
[2] L. Gonse, *Musée d'art*, t. I, p. 88.

croix latine. Deux rangées de fenêtres l'éclairent et des huit angles se détachent huit petites tours, toutes découpées, peuplées de saints et terminées par de fines aiguilles. Le chevet résume toutes les élégances des façades.

Si nous pénétrons à l'intérieur, l'édifice qui à l'extérieur semblait un joyau, devient un monde. La nef principale, encastrée de deux collatéraux, se divise en neuf travées, trois pour le vestibule, trois pour le chœur, trois pour le sanctuaire. La haute nef a bonne allure, avec ses voûtes à nombreuses nervures, entrecoupées, et son faux triforium aux larges baies fenestragées, dont les meneaux sont ornés de pinacles.

Suivant l'usage du pays, qui rappelle l'ordonnance des basiliques primitives, à la quatrième travée commence le chœur. Le *coro*, planté dans les entrecolonnements de la nef, a le grave inconvénient, avec ses lourdes constructions et sa grille massive, d'interrompre la perspective et de nuire à la solennité du culte.

— Est-ce une disposition exceptionnelle et unique ?

— On retrouve dans toutes les cathédrales d'Espagne cette disposition, par laquelle les occupants ont fait bon marché de la destination spéciale des diverses parties de l'église, telle que l'ont conçue les architectes chrétiens.

Ici, le chœur est éclairé non seulement par la lumière qui passe à travers les fenêtres du transept, mais encore par celle qui tombe en torrent du dôme ou *crucero*. Quatre piles rondes soutiennent des arches puissantes qui s'élancent pour porter ce dôme à l'aide de trompes ; son tambour, tout ajouré, allégé d'un décor, *mujédar*, et abrité par une voûte étoilée, donne l'impression d'une masse relativement légère. Le sanctuaire, dégagé de boiseries, ouvre aux cérémonies sacrées un espace lumineux et magnifique.

La lanterne présente, selon l'expression de Th. Gautier, « un gouffre de sculptures, d'arabesques, de statues, de colonnes, de nervures, de lancettes, de pendentifs à donner le vertige. C'est touffu comme un chou, fenestré comme une truelle à poisson ; c'est gigantesque comme une pyramide et délicat comme une boucle d'oreille de femme, et l'on a peine à comprendre qu'une pareille filigrane puisse se soutenir en l'air depuis des siècles. »

— Cette impression chez un homme de haut goût prouve d'une manière bien évidente que l'on perd son temps à développer à l'excès la richesse du décor dans les œuvres monumentales.

— A vrai dire, l'intérieur de ce vaisseau remarquable ne manque pas d'une stabilité aussi apparente que réelle. Même on trouve que la puissance de la membrure est accentuée précisément au transept, non sans habileté, par les grands arcs à voussures en retraite retombant sur des piliers trop larges il est vrai et semblables à des tours, et par les curieuses trompes d'angle au vigoureux décor.

Je résume en deux mots ma pensée sur la cathédrale de Burgos : l'aspect général est d'une majesté lourde, malgré toutes les grâces flamboyantes du détail. Ce monument et les augustes souvenirs qu'il rappelle, font aujourd'hui la principale richesse d'une ville déchue d'une rare splendeur [1].

II. La cathédrale de Tolède. — 1° *La question historique*. — Le roi saint Ferdinand fit démolir l'antique basilique attribuée à Récarède et jeta en 1227 les bases d'une nouvelle cathédrale gothique, qui ne fut terminée qu'à la fin du XV^e^ siècle.

2° *Les architectes*. — On conserve les noms de tous les maîtres d'œuvre de cet édifice vénérable, depuis Pedro Perez (d'autres disent *Petrus Petri)*, qui en traça les plans au XIII^e^ siècle, jusqu'à Ignacio Haan, qui achevait à la fin du XVIII^e^ ses dernières ajoutes. A vrai dire, l'œuvre était complète au XVI^e^ siècle.

Le premier de ces architectes a son épitaphe dans l'église ; M. Enlart se demande s'il ne faudrait pas peut-être l'identifier avec Pierre de Corbie, le collaborateur de Villard d'Honnecourt. Le fait est que l'on retrouve à la cathédrale de Tolède des chapelles carrées alternant avec des absidioles rondes autour du déambulatoire, comme au chevet de Vaucelles, dont Villard nous a laissé le plan [2].

3° *Le point de vue architectural*. — L'édifice se ressent des vicissitudes de l'art à travers les six siècles qu'a duré sa construction ; mais l'art espagnol s'est surpassé dans ce vaisseau grandiose, remarquable par la hauteur de ses arches portées sur d'énormes piliers à faisceaux de colonnettes.

Le plan en croix latine compte cinq nefs entourées de chapelles et embrasse dans son ensemble 750 fenêtres et 80 piliers géants. La cathédrale de Tolède mesure 113 m. de longueur, juste la moitié de largeur et 45 m. de hauteur. La tour droite de la façade occidentale, œuvre d'Alorès Gomez (1425), s'élève à 90 m. de hauteur répartis entre sa base carrée, son étage octogonal et sa flèche pyramidale.

III. La cathédrale de Séville. — 1° *La question historique*. — Commencée en 1401 sur l'emplacement d'un temple mauresque datant de 1171, la cathédrale de Séville ne fut achevée qu'en 1519.

2° *L'architecture*. — Presque tous les styles y sont représentés : le gothique, la Renaissance, le plateresque, le gréco-romain. Le premier seul doit nous occuper ici.

[1] *Le Musée des arts*, t. I, p. 87. — Ozanam, *Œuvres choisies*, p. 64. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 325-327.

[2] Bermudez, *Noticia de los arquitectos y arquitectura de Espana*. — Ch. Lucas, *Revue de l'art chrétien*, t. XX, 1875, p. 425. — *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LVI, 1895, Villard d'Honnecourt et les Cisterciens. — De Ramon Perro, *Descripcion historica artistica de la magnifica cathedrale,...* Tolède, 1857. — *Musée d'Art*, t. I, p. 87. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 322.

Les chanoines de Séville voulaient faire une cathédrale si belle et si riche qu'elle n'eût point d'égale dans la chrétienté. De fait, elle est le plus bel édifice chrétien de la péninsule et il est impossible d'amasser plus de trésors que ceux qui la remplissent. Cette église, en forme de croix latine, est d'un aspect imposant. Elle a 102 m. de longueur ; la nef du milieu a 39 m. d'élévation et 15 m. de largeur. Le magnifique vaisseau est si élancé que l'on dit que Notre-Dame de Paris pourrait se promener la tête haute dans la nef du milieu : ce qui est vrai. Les piliers, très élancés et formés de faisceaux de colonnettes, sont comme des tours ; ils ont 50 pieds de hauteur. Chacune des quatre nefs collatérales mesure 29 m. de hauteur et 10 m. 50 de largeur.

— Ces nefs latérales dépassent en hauteur plus d'une cathédrale.

— La façade occidentale est percée de trois portes ; celle du milieu au cintre brisé est de proportions énormes.

L'abside, qui date du XVIe siècle, est décorée de pilastres classiques, d'une frise à rinceaux et d'une balustrade surmontée de quilles. La cathédrale de Séville possède de nombreuses chapelles et 80 autels, où se disent chaque jour cinq cents messes.

Le *Cimborium*, ou coupole de la *capilla major*, qui s'était écroulé en 1511, demeura trois siècles avant d'être achevé ; on n'y mit la dernière main qu'en 1842. On pressentait qu'il s'effondrerait un jour. Cette catastrophe s'est malheureusement réalisée dans l'été de 1888. Elle a été terrible : boiseries, grilles, retables, tableaux, sculptures, orgues, etc., ne sont plus qu'un souvenir.

Tout le monument et ses dépendances sont exhaussés sur des degrés et entourés de tronçons de colonnes antiques de marbre vert ou de granit provenant de l'ancienne *Hispalis*, qui servent à présent de bornes, réunies entre elles par des chaînes.

Portons notre attention maintenant sur la grande curiosité de Séville, la tour *Giralda*.

— D'où lui vient ce nom et quelle est sa signification ?

— Le mot *Giralda* signifie *girouette* et il a été employé pour désigner une statue de la Foi placée en haut de la tour pour y servir de girouette : d'où l'on a donné à la tour entière le nom de *Giralda*.

La Giralda offre trois étages, qui sont, vus du dehors, comme trois tours superposées ; ils vont diminuant insensiblement de largeur. La tour est en briques, admirablement conservées ; les arêtes en sont aussi vives qu'au premier jour. Mahomet Geber, qui l'entreprit sous la domination arabe, l'éleva jusqu'à 172 pieds ; en 1568, l'architecte Hernan Ruys, de Burgos, lui en a donné 258.

A la base, les murs ont 3 m. d'épaisseur ; ils sont percés de baies géminées, aveugles, à arcs trilobés, nommé *ajimeces*. Vers le haut règnent des entrelacs mauresques.

— On dit que deux hommes à cheval peuvent gravir de front la rampe de la *Giralda*.

— C'est un peu exagéré ; néanmoins une rampe en pente douce, pavée en briques, interrompue par dix-huit paliers, mène à la plate-forme, où s'arrête l'œuvre des Arabes. La partie supérieure offre un élégant beffroi, à trois étages pyramidaux ; au second, chaque fenêtre contient une cloche ; le dernier est surmonté de la *Giralda*. La girouette est en bronze doré ; elle a été fondue en 1570 par Barthélemy Morel et pèse 1400 kilos ; elle est placée sur la pointe du pied dans un équilibre tel que, grâce au voile qu'elle tient déployé, elle tourne au moindre vent [1].

4° L'architecture gothique dans les Flandres

I. Mode de transition du style gothique dans les Flandres. — Ce fut le même que dans les autres provinces, c'est-à-dire l'influence des *religieux*, des *évêques* et des *maîtres d'œuvre* ; il faut en ajouter une autre spéciale, le *commerce* des marbres de la Meuse qui noua des relations avec les Flandres.

II. Caractères généraux du gothique flamand. — Dans les Flandres, même tendance au *réalisme* qu'en Allemagne : nous en parlerons à propos de la sculpture. Sous l'influence directe de la France, ces riches provinces ont cherché à leur tour la forme du gothique personnel ; elles ne l'ont trouvée qu'au XVe siècle dans des édifices du style flamboyant, parmi lesquels il faut citer, en première ligne, le beffroi de Bruges, l'hôtel de ville de Bruxelles, celui de Louvain et l'audacieuse flèche de la cathédrale d'Anvers [2].

III. Les principales églises gothiques flamandes. — I. Le chœur de la cathédrale de Tournai. — 1° *Histoire.* — La cathédrale de Tournai fut commencée en roman par les nefs, qui furent terminées vers 1070. Le transept est de la fin du XIIe siècle et ne rentre pas encore dans la période gothique, que nous étudions en ce moment.

Le chœur est gothique ; commencé en 1242 par l'évêque Walter de Marvis, il ne fut terminé qu'en 1325, sous l'évêque Guy de Boulogne, et consacré seulement en 1355.

2° *Plan.* — Le chevet est polygonal, entouré de collatéraux et de treize chapelles, une seule au chevet et six autres de chaque côté du déambulatoire, en deçà du rond-point. Sa longueur est de 59 m. et sa largeur de 35 [3].

II. La cathédrale de Malines. — 1° *La question historique.* — On ne connaît rien de précis sur l'origine et les commencements de Saint-Rombaud, la cathédrale de Malines. Les nefs et les transepts ont été construits au XIIIe siècle. On y ajouta peu après les trois premières travées

[1] Breton, *Revue de l'art chrétien*, 1874, t. II, p. 287. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 327-330.
[2] *Musée d'Art*, t. I, p. 87.
[3] Renard, *Monographie de Notre-Dame de Tournai*, p. 13. — Cousin, *Histoire de Tournai*, t. III, p. 171. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 96-103.

du chœur et la consécration du monument eut lieu le 31 mars 1312. L'incendie du 29 mai 1342, qui détruisit une grande partie de la ville, consuma la toiture de l'église, qui ne put être rétablie qu'en 1366. Après avoir restauré l'église, on travailla à son achèvement. La quatrième travée du chœur, ainsi que la partie absidale, avec son pourtour et ses chapelles, furent terminées dans la première moitié du xve siècle.

2° *Le point de vue architectural.* — La tour, plantée fièrement au pied de la nef centrale, est percée d'un beau porche. Elle abrite un vestibule de 33 m. d'élévation, lequel est, comme à Saint-Gomaire de Léau, réuni à la nef. Cette tour colossale, évidée sur toute la hauteur de la grande nef, qu'elle allonge encore de 16 m., n'a pas moins de 16 m. de largeur, sans compter le contrefort qui s'avance de chaque côté de 4 m. 50 environ. Commencée en 1452 et élevée à sa hauteur actuelle de 97 m. 30, elle devait se terminer par une flèche en pierre découpée à jour qui aurait atteint près de deux cents mètres de hauteur. Cette grosse tour inachevée, qui a empêché de dormir les bâtisseurs de Sainte-Waudru de Mons, et de maintes autres églises, a le droit d'être jalouse de ses sœurs de Cologne qui ont pu lancer dans les airs leurs pyramides actuelles.

A l'intérieur, le monument est remarquable. La grande nef nous offre les claires-voies festonnées du style fleuri, posées d'une manière abrupte sur des arceaux du style primaire aux chapiteaux travestis à l'aide de feuilles frisées, substituées après coup à d'élégants crochets. Le rond-point du chœur, qui est le morceau suprême de l'œuvre entière, est malheureusement masqué par l'autel portique colossal qu'y éleva Luc Faidherbe.

Isolée au milieu d'une grande place et de l'ancien cimetière planté de grands arbres, la cathédrale de Malines offre un aspect imposant. Des arcs-boutants hardis s'élancent vers les combles, bordés d'une balustrade ornée de quatrefeuilles encadrés à la nef centrale et d'arceaux au chœur ; de superbes fenêtres, aux meneaux rayonnants, percent les murs, notamment les pignons des transepts où elles ont cinq lumières. Le chevet offre les traits les plus caractéristiques du style propre au Brabant, notamment les gables repercés de lancettes aveugles qui surmontent chaque travée des bas côtés. Sa vue extérieure est, dans son ensemble, d'un effet saisissant.

— Belle à l'intérieure, belle à l'extérieure, la cathédrale de Malines est un chef-d'œuvre [1].

III. Notre-Dame d'Anvers. — 1° *La question historique.* — Voulant remplacer le modeste oratoire primitivement dédié à Notre-Dame par une de ces audacieuses constructions « faites de foi et d'amour » comme ils en voyaient surgir de tous côtés autour d'eux, les chanoines d'Anvers posèrent en 1352 la première pierre du chœur actuel, qui ne fut terminé qu'en 1387. Il fallut tout le siècle pour achever le monument. Il l'était depuis fort peu de temps quand le terrible incendie de 1533 y causa des dégâts importants qu'il fallut réparer.

L'église Notre-Dame fut érigée en cathédrale par Paul IV à la suite du concordat de 1559. Les calvinistes la ravagèrent en 1566, et quinze ans après elle servit quelque temps de temple aux hérétiques. Les Anversois lui avaient rendu une nouvelle et somptueuse parure quand les Jacobins français la dépouillèrent à leur tour ; heureusement le temps manqua aux sans-culotte pour abattre l'église et sa belle tour.

2° *Les architectes.*— On ne connaît pas l'homme de génie qui conçut le projet d'ensemble. On attribue à Amelius de Cologne, surnommé Pierre Appelmans, fils de Jean, maître des tailleurs de pierre, disent les comptes de l'œuvre, le plan des tours colossales qui furent élevées sous sa direction à partir de 1422 jusqu'à sa mort en 1434. Maître Jean Tac lui succéda jusqu'en 1449, puis Me Everaerd jusqu'en 1473. Herman Waghemaker travailla 28 ans aux nefs du nord, entre le chœur et la grande tour. Son fils Dominique, assisté dans les derniers temps par Rombaud Kellerman, eut l'honneur d'achever le monument et le restaura après l'incendie de 1533. C'est lui aussi qui édifia et éleva la flèche de pierre qui couronne si fièrement la tour.

3° *L'architecture.* — Le vaisseau de Notre-Dame d'Anvers présente de vastes dimensions dans un style qui manque de pureté. Il étonne par l'étendue de ses sept nefs. Le plan primitif n'en comportait que cinq ; néanmoins l'impression que produit la sextuple rangée de piliers qui supportent les nefs est saisissante. Il en est de même de l'élancement des piliers, divisés en faisceaux de nervures légères, qui est encore accru par l'absence de chapiteaux. Les voûtes sont à croisée d'arêtes. Les travées de la grande nef sont excessivement larges et par suite les arcs doubleaux et les voûtes des bas côtés sont fort écrasés. A l'intérieur, les murs sont tapissés d'arcatures aveugles, trilobées et surmontées de quatrefeuilles.

L'honneur de Notre-Dame d'Anvers est surtout sa flèche altière, en pyramide hérissée de clochetons, qui est admirée du monde entier comme le chef-d'œuvre du couronnement en pyramide. C'est en ces tours effilées qu'ont excellé les constructeurs brabançons. Celle-ci est la plus hardie ; le beffroi de Bruxelles est la plus gracieuse. Sainte-Waudru de Mons avait médité de monter sur ses traces, mais cette tour lourdement commencée doit être considérée comme avortée.

Sa hauteur classe la flèche de Notre-Dame au troisième rang parmi les plus hautes du monde : 136 mètres.

— L'ancienne cathédrale d'Anvers est donc un

[1] Ghyseler-Thys, *Coup d'œil sur la Métropole de Malines en 1836*, p. 1. — *Messager des Sciences de Gand*, 1877, p. 1-246. — Abbé Van Caster, *Guide Belge*, Malines. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 272-274.

des monuments les plus importants que l'art gothique ait élevés dans le Nord [1].

IV. La cathédrale Saint-Jean a Bois le-Duc. — 1° *La question historique.* — L'église Saint-Jean fut fondée vers 1150. De ce premier édifice, il ne reste plus que les deux étages inférieurs de la tour occidentale; ils ont été soi-disant restaurés, c'est-à-dire habillés d'une chemise de briques.

— Il est heureux que l'intervention directe de la régence municipale en matière artistique se soit bornée à s'exercer sur la tour!

— Une église gothique commencée en 1280 était terminée en 1312. Détruite par un incendie allumé par le feu du ciel, elle fut reconstruite aussitôt, malgré la ruine qui avait frappé un grand nombre d'habitants de la ville à la suite de l'incendie. Le chœur fut achevé dans la période qui s'écoula entre 1419 et 1458 et le reste de l'édifice en 1529.

2° *Les architectes.* — On signale comme ayant achevé le chœur Régnier, dit le Brabançon, auquel succédèrent Duhamel, de Louvain, Jean Heyns et Jean Van Poppel. Ce dernier acheva l'édifice et le couronna de la superbe tour du transept, dont la flèche brûla en 1584.

3° *L'architecture.* — Le vaisseau est formé d'une nef centrale de 30 m. de hauteur et de quatre nefs latérales; il forme une croix latine de 90 m. de long. A la croisée s'élève une belle coupole ayant à chaque angle un escalier à jour. Le vaisseau est admirablement terminé par un ample et gracieux chevet. En entrant dans cette église, on est subjugué devant l'ampleur du vaisseau, la sveltesse des supports, la hardiesse des voûtes, l'unité de l'ensemble.

La membrure nerveuse, les ajours légers, les formes prismatiques, y sont développés avec une richesse extrême et un goût des plus heureux. Tous les membres verticaux s'effilent avec une gradation bien conçue, et leur transition se fait en montant par une série de combinaisons ingénieuses, qui sont le triomphe de l'amortissement. Les piliers sont tout en nervures prismatiques, sans traces de chapiteaux. Tout le plat des murs est couvert de résilles aveugles, qui envahissent non seulement les tympans des arcades et le triforium, mais encore les parois des murs intérieurs et le tympan des gables extérieurs.

L'église Saint-Jean est la seule église de Hollande offrant deux étages d'arcs-boutants; ils sont à une seule travée. Le pilier butant occupe toute la profondeur du deuxième collatéral, mais il ne se réunit pas au contrefort extérieur, qui est indépendant; c'est en vue de l'aspect et non par nécessité de construction qu'on a raccordé ceux-ci aux piliers butants par un petit arc en demi-voûte sous lequel règne le chéneau. Les rampants des arcs-boutants sont garnis d'une rangée de bonshommes à califourchon sur un dos d'âne, figurant, entre autres sujets, des gens de métiers et le maître de l'œuvre.

— La cathédrale de Bois-le-Duc se rapproche beaucoup de Notre-Dame d'Anvers.

— Mais elle n'a que cinq nefs au lieu de sept. Elle offre à la croisée une lanterne très ajourée, plus monumentale.

La cathédrale de Bois-le-Duc est le chef-d'œuvre de l'art brabançon et le type accompli du style gothique *tertiaire* dans les Pays-Bas. Par son plan magistral, cette église fait songer aux plus belles églises du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle. Didron la comparait à ce point de vue à la cathédrale de Reims.

— N'y a-t-il aucune réserve à formuler?

— Dans ce temple immense, il manque un repos à l'œil depuis que l'on a enlevé l'ancien jubé pour le vendre au *South Rensington Museum* de Londres; la déception produite par cette faute est aussi grande qu'à Anvers [1].

— Saint-Rombaud de Malines, Saint-Jean de Bois-le-Duc et Notre-Dame d'Anvers résument le gothique brabançon dans une trilogie superbe.

5° L'architecture gothique en Italie

I. Mode de transition du style gothique en Italie. — L'Italie elle-même, malgré le prestige de son passé latin, malgré la splendeur de ses traditions, malgré le sentiment qu'elle avait de sa mission artistique, ne put se préserver de l'influence ogivale.

— 1° *Quels furent les missionnaires* du style français?

— Ce furent encore, comme dans les autres provinces, les Cisterciens, ainsi que l'a démontré récemment M. C. Enlart [2]. Le premier monument gothique de la Péninsule fut l'église de l'abbaye de *Cassanova,* près de Sienne, élevée 1197-1208. En Toscane, *San Galgano* et la cathédrale de Sienne font école à la même époque.

Dans toute l'Italie, les Dominicains, puis les Franciscains, imitèrent, en la simplifiant, l'architecture de Cîteaux.

2° *Les grands architectes italiens de l'époque gothique.* — Il faut reconnaître qu'à cette époque l'Italie ne manquait pas de vrais, de grands architectes : Jean de Pise, qui brilla également dans la sculpture et qui, au fameux Campo Santo de Pise (1278-1283), mêla des fenêtres en plein cintre à toutes les richesses du style gothique; Arnolfo di Cambio (1232-1300), l'auteur du dôme de Florence, de l'église *Santa Croce* dans la même ville, enfin

[1] L. Kintschot, *Guide Belge,* Anvers et ses faubourgs. — Genard, *Notice sur l'église Notre-Dame d'Anvers.* — Serrure, *Tour de Notre-Dame d'Anvers,* 1836. — Schayes, *Histoire de l'arch. en Belgique,* p. 200. — *Magas. pitt.,* 1833, p. 65. — L. Cloquet, *Les grandes cathédrales,* p. 274-276. — *Geschiedenis van Antwerpen,* III, p. 80 et 92.

[1] *Le style ogival des églises du royaume des Pays-Bas,* Utrecht, 1863. — Hezmnau, *De Sint Janskerk, te S'Hertogenbond en hare geschicolines,* Bois-le-Duc, 1866. — *Bulletin* de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc, 1891, p. 214. — Cloquet, *Les grandes cathédrales,* p. 277-282.

[2] *Revue de l'Art chrétien,* 1894, p. 41. — Comte de Vaziers, *Ibid.,* 1878, t. II, p. 240. — *Musée de l'Art,* t. I, p. 94.

du Palais vieux, cette sombre masse où sévit toute l'austérité du style étrusque. Citons encore Lorenzo Maitani, de Sienne, l'architecte de la façade du dôme d'Orviéto (1330), et Andrea Orcagna, sur les plans duquel fut construite en arcades cintrées la loge des *Lanzi* à Florence.

3° *Les concours donnés aux architectes italiens.* — Pendant cette ère mémorable, l'effervescence des artistes qui ne songent qu'à orner leur cité de monuments propres à la glorifier fut admirablement soutenue par l'ardeur des Mécènes : papes, princes, municipalités, corporations ; nous reviendrons plus tard sur ce point.

— Avec de tels concours, on pouvait tout tenter.

II. Caractères du gothique italien. — L'Italie ne pouvait se soustraire à la fascination du gothique ; mais son génie était rebelle au caractère *systématique* de l'architecture nouvelle. Aussi n'y prit-elle que ce qui lui plut : le moyen d'élargir les nerfs à l'aide de l'ogive, la facilité des combinaisons décoratives, etc.

Voilà le point de vue auquel il faut se placer pour juger équitablement les grandes cathédrales italiennes, depuis celles de Florence (1296), de Sienne, d'Orviéto, jusqu'à celle de Milan, qui confine au XVe siècle. Il est bien vrai que le gothique y perd son caractère logique et scientifique. La licence va jusqu'à supprimer les voûtes de la nef et à les remplacer par des faîtages en bois, comme dans l'église *Santa Croce* de Florence, à partir de 1294 ; on fait fi, en toute occasion, des contreforts et des arcs boutants.

— En face de pareils abus, on est tenté de dire qu'il eût mieux valu que l'Italie ignorât complètement le style venu du Nord.

— Puisque le mal est fait, tâchons de tirer le meilleur parti et les plus agréables jouissances des qualités qui se mêlent à tant de défauts. Ces qualités, nous allons le voir, ne sont nullement à dédaigner [1].

III. Principaux monuments. — I. L'ÉGLISE SUPÉRIEURE DE SAINT-FRANÇOIS, A ASSISE. — La basilique de Saint-François à Assise se compose, en réalité, de trois sanctuaires superposés : la crypte, tombeau du Père Séraphique ; l'église basse, image de sa vie terrestre ; et l'église haute, symbole de son apothéose dans le ciel. Cette église haute est un des premiers monuments gothiques d'Italie. En plan, elle offre la forme mytérieuse du *Tau* imprimé sur le front de saint François. C'est un svelte vaisseau d'une seule nef, couvert en croisées d'ogives, et éclairé de fenêtres lancées. Il rappelle, par sa nef unique et ses contreforts cylindriques, la cathédrale d'Albi ; et plus encore la Bourgogne, par l'ordonnance de son portail et par sa galerie inférieure passant sous les appuis des fenêtres, en traversant les piliers décorés de faisceaux de colonnettes. La façade est ornée de marbres et de sculptures ; la porte s'encadre de voussures retombant sur des colonnettes ; une rose au riche fenestrage s'ouvre au-dessus. La lumière abonde dans le vaisseau : brillante, lumineuse, légère.

— Image des splendeurs divines et glorification du saint Patriarche [1].

II. LE DÔME DE SIENNE. — 1° *La question historique.* — C'est un noble édifice que celui dans lequel s'incarne le style gothique de cette région. La République de Sienne, « qui attachait plus de prix à l'acquisition d'un chef-d'œuvre qu'au gain d'une victoire [2], » voulut travailler incessamment à son dôme, rendant chaque jour hommage à la Reine du ciel sous le vocable de *Santa Maria assunta*. Fondée au XIe siècle, consacrée en 1184, la cathédrale de Sienne est agrandie déjà en 1187. En 1259, commence un nouvel ensemble de travaux : l'édifice est voûté, Nicolas de Pise construit la façade et Duccio y place enfin la fameuse Madone comme le couronnement final.

Tout semble terminé, quand soudain les Siennois démolissent l'abside du dôme pour l'agrandir et le surélever (1391). Enfin, ils jettent les fondements du « dôme neuf. » Ils enfouissent leurs trésors dans ces murs gigantesques qui refusent, à peine élevés, de porter les voûtes qu'on leur impose. Le désespoir succède à la confiance aveugle ; l'auteur des vastes arcs de la Loge des séances est appelé à Sienne, comme les médecins célèbres aux heures de la mort : il prononce la fatale sentence et l'immense projet est abandonné. Impuissants à réaliser leur rêve de grandeur, les Siennois se dédommagent par des prodiges de richesses et font de leur cathédrale un modèle de ces châsses gigantesques où tout est ouvragé, historié, embelli par le ciseau du sculpteur, le pinceau du peintre, le burin de l'orfèvre.

2° *L'architecture.* — L'art ogival eut à Sienne un essor étonnant ; il y est caractérisé par l'arc brisé combiné avec l'arc surbaissé, elliptique, constituant ce que l'on appelle l'arc *siennois*.

La cathédrale de Sienne offre un chevet plat, comme les églises de l'ordre de Cîteaux ; elle est surmontée d'une coupole irrégulière, hexagonale, terminée en 1264. Vers 1300, devant le vaisseau déjà construit, fut élevée la façade luxueuse et ouvragée, criblée d'ornements, éblouissante de richesses. Trois portails aux voussures cintrées, surmontées de gables, forment le premier étage ; au-dessus s'ouvre une rose, et le tout est couronné par trois frontons, qui séparent les pinacles.

3° *Dimensions.* — La longueur du dôme est de 89 m., sa largeur de 24 à la nef et de 51 au transept [3].

[1] *Musée d'Art*, t. I, p. 94.

[1] Gaume, *Les Trois Rome*, t. III, p. 201. — C. Enlart, *Revue de l'Art chrétien*, 1894, p. 115. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 221-227.

[2] G. Rohault de Fleury, *Notice historique sur le Dôme de Sienne*, 1877. p. 60.

[3] Gaetano Milanesi, *Documenti por la storia delli arte Senesa*, Sienne, 1854, t. I. — Comte de Waziers, *Revue de l'Art chrétien*, 1878, t. II, p. 210. — Enlart, *Revue de l'Art chrétien*, 1894, p. 41. — Milani, *Encyclopédie d'architecture*, t. V, p. 254. — Rohault de Fleury, *Notes historiques sur le dôme de Sienne*, 1877. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 227-230. — *Musée de l'art*, t. I, p. 94.

III. Le Dôme de Milan. — 1° *La question historique.* — C'est à Jean Galéas Visconti, premier duc de Milan, que la ville est redevable de sa majestueuse cathédrale ; il la fit ériger, selon les uns, pour expier le meurtre de son oncle et beau-père Barnabo Visconti et des trois fils de ce dernier ; selon d'autres, en acquit d'un vœu fait pour obtenir un héritier de sa seconde épouse, fille de Barnabo, après la mort des trois fils qu'il avait eus de sa première femme.

2° *Les architectes.* — On a cru que le Dôme avait été élevé par un architecte suédois, Henri Arler, de Gmünden ; on sait maintenant qu'il le fut par des ingénieurs italiens, puis par un Français, Nicolas de Bonaventure, qui y travaillait en 1389. Henri Arler n'intervint qu'à partir de 1394 ; après lui, les travaux furent confiés à Ulrich d'Ensinger et à Jean Mignot, un Français. Plus tard, Brunellesco, Bramante, Léonard de Vinci, Jules Romain, y travaillèrent passagèrement. Saint Charles Borromée demanda à Pellegrini le projet de la façade, dont l'exécution fut commencée et reprise à la fin du XVII^e^ siècle sous la direction de J.-C. Sthorer ; cette façade fut démolie en 1790 et Napoléon eut l'ambition de reprendre le grand œuvre, qui ne fut achevé que de nos jours. Le monument n'est pas encore terminé dans ses détails.

3° *L'architecture.* — Il n'a guère de gothique que la multitude inouïe de ses clochetons et sa date récente. Son style, dans son étrange originalité, a une place à part dans l'architecture chrétienne.

— Quels sont les motifs de cette anomalie ?

— Le style gothique, avons-nous vu, ne s'est acclimaté qu'avec peine en Italie. Le climat ne s'y prêtait guère et les traditions du peuple italien le tenaient incliné avec prédilection vers l'art antique. C'est pourquoi l'architecture du moyen âge y a disparu avant d'avoir atteint son dernier développement. On commençait à bâtir le dôme de Milan, en 1386, lorsque déjà, à Florence, les formes classiques avaient commencé à se montrer aux galeries des tribunes de Sainte-Marie des Fleurs. Une réaction précoce se produisit en faveur de l'art païen. Une seule province resta gothique : le Piémont, demeuré en contact avec la France et le Valais.

Le dôme est partagé en cinq nefs. L'intérieur, de même que la façade, n'offre pas de style uniforme ; mais il produit un effet considérable par ses dimensions colossales : longueur 150 m. ; largeur au transept 91 m. ; hauteur de la nef centrale 49 m. ; hauteur de la coupole avec son couronnement 123 m.

Cinquante-deux colonnes de marbre de 28 m. d'élévation sur 8 m. de circonférence soutiennent les voûtes. Les deux monolithes en granit rouge qui ornent intérieurement la porte principale sont probablement les plus hauts qui aient été jamais employés dans une construction. Un peuple de statues, placées dans une longue ceinture de niches, anime l'intérieur et forme le cortège du Dieu qui règne sur l'autel.

La grande aiguille aiguë qui se dresse au centre de la basilique porte haut dans les airs la statue en bronze doré de la Sainte Vierge. Le toit, déprimé, est formé de grandes dalles de pierre ; il est bordé d'une multitude de statues en marbre dont le nombre atteint presque sept mille ; Napoléon y figure en compagnie d'Eve !

4° *Le point de vue esthétique.* — Sans être un chef-d'œuvre au point de vue du style, la cathédrale de Milan n'en est pas moins un monument d'un effet magique avec sa profusion de ciselures et de dentelles de marbre courant le long des toits, sa forêt de tourelles, de clochetons au nombre de cent douze, et d'aiguilles [1].

IV. Sainte-Marie des Fleurs, ou le Dôme de Florence. — 1° *La question historique.* — La première pierre de ce merveilleux monument, dans lequel s'incarne le génie italien, fut posée le 8 septembre 1298. Il s'éleva à la place de l'église de la vierge martyre *santa Reparata*, patronne de Florence.

Les guerres déchaînées entre cette ville et ses voisines ralentirent les travaux, qui durèrent près de deux siècles et ne furent abandonnés qu'en 1360 ; la coupole devait attendre longtemps encore l'homme assez habile pour l'édifier, et la façade principale devait rester inachevée jusqu'à nos jours.

2° *Les architectes.* — Le premier plan de la cathédrale de Florence est dû à Arnolfo *di Cambio*, ou *di Colle di Val d'Elsa* (1232-1300) ; il fut respecté par Giotto, Tomaso, Gaddi, André Orcagna et tant d'autres maîtres célèbres qui ont mis sur l'édifice la trace de leur passage. Arnolfo fit les fondations en 1296 et laissa, dit-on, un plan pour la façade. Giotto lui succéda après une suspension des travaux et les dirigea de 1334 jusqu'en 1337. François Talenti les reprend en 1350, et Jean di Lapo Ghini le remplace, suivi d'autres maîtres d'œuvre encore.

Quand on voulut reprendre l'œuvre inachevé de la cathédrale et élever à la croisée du transept la coupole dont Arnolfo avait déjà préparé la place en combinant le tambour octogonal, un concours fut ouvert et Brunellesco critiqua si bien les plans de tous les concurrents, qu'il n'en subsista plus rien. Pressé d'exposer ses idées, il prétendit dresser audacieusement au-dessus de la base dont il vient d'être parlé la coupole du Panthéon d'Agrippa. A cette proposition, on se récrie et l'on éconduit le téméraire architecte ; un modèle en relief qu'il présente ne convainc qu'à moitié ses juges. C'est sous la tutelle de Giberti, son rival, qu'il est admis à commencer les travaux. Alors Brunellesco, feignant d'être malade, abandonne

[1] Ferd. Artoria, *Eglises principales d'Europe*, Milan, 1824. — *Encyclopédie d'architecture*, t. v, p. 250. — Maland, *Monographie de la cathédrale de Milan*, p. 30. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 256-259.

à son inexpérience celui qu'on lui avait donné pour chef. Celle-ci étant mise dans tout son jour, on rappelle Brunellesco avec honneur et, sans aucun cintrage, il élève en quelques années cette coupole qu'admira Michel-Ange, qui fut la première œuvre de la Renaissance, aussi bien par ordre de mérite que par ordre chronologique, et qui est un peu plus vaste et beaucoup plus solide que celle de Saint-Pierre de Rome : il inaugurait le système des coupoles doubles.

3° *L'architecture.* — La croix latine est déjà entièrement déformée à Florence ; bientôt elle fera place à la croix grecque.

— Ce n'est sans doute pas sans raison que cette modification du plan basilical est adoptée.

— Désormais, la préoccupation d'élever un dôme colossal absorbe les artistes, et l'harmonie, le caractère rationnel du plan d'ensemble sont sacrifiés. On ne cherche plus, dans la distribution des massives églises de l'époque qui nous occupe, cette admirable et harmonieuse ordonnance qui, au moyen âge, en faisait un organisme si admirablement pondéré. Il s'agira, durant la Renaissance, avant tout, d'élever dans les airs un monument majestueux et central, autour duquel les autres parties du vaisseau se grouperont tant bien que mal, de façon à l'épauler. C'est pour cela que le dôme de Sainte-Marie des Fleurs embrasse en plan la largeur des trois nefs de la basilique, tandis que jusqu'alors les coupoles avaient seulement couvert la croisée du transept.

Le gothique bâtard de Sainte-Marie des Fleurs a un caractère particulier ; cela n'est déjà plus guère du gothique. La Renaissance, qui n'y développe pas encore ses colonnades, ni ses pilastres, ni ses profils spéciaux, y est déjà par son esprit, ses aspirations, quelques-unes de ses formes et ses proportions colossales.

Les fenêtres, d'une simplicité extrême, paraissent tristes et sombres. Il y a une tendance prononcée aux ordonnances horizontales. On y retrouve une prédilection pour l'emploi des fenêtres à tabernacles, et des œils-de-bœuf apparaissent aux murs de la rotonde et de la nef.

Les premières basiliques chrétiennes n'étaient pas munies de cloches ; elles n'ont pu être par conséquent surmontées de clochers. Les tours destinées plus tard à recevoir le beffroi des cloches furent par suite élevées après coup à côté des églises et en restèrent souvent séparées. Dans les cathédrales gothiques, en France, on a rattaché le clocher au vaisseau et souvent on l'a doublé par raison de symétrie, de manière à flanquer de part et d'autre les portails si remarquables de cette époque. L'Italie, au contraire, continua à considérer le campanile comme un monument distinct. Entre tous les campaniles de la péninsule, le plus remarquable sous tous les rapports est celui de Florence.

— Quelles en sont les dimensions ?

— Sa hauteur est de 81 m., la largeur de ses faces de 14 m. Il est de style gothique avancé, empreint de délicatesse et de grâce ; très élancé, il apparaît comme une merveille de légèreté. Il a une telle apparence de richesse et d'élégance avec sa brillante parure de marbres précieux, que Charles-Quint aurait voulu le mettre sous verre pour le préserver de toute souillure, estimant que « c'était péché de le laisser voir tous les jours et à tout venant. »

4° *Le point de vue esthétique.* — Les magistrats de Florence, qui avaient pris sur eux seuls l'œuvre colossale de Sainte-Marie des Fleurs, votèrent en 1294 la résolution dont voici la noble formule : « Attendu que la suprême prudence d'un peuple de haute origine consiste à procéder dans ses affaires de façon à y laisser l'empreinte de la magnificence, il est ordonné à Arnolfo, maître des œuvres de notre commune, de faire un modèle et un dessin pour la reconstruction de *Santa-Reparata* avec une telle hauteur et une telle magnificence qu'on ne puisse rien attendre de plus noble et de plus beau de l'industrie humaine[1]. »

V. Autres productions de l'art gothique en Italie. — Outre les trois monuments que nous venons d'étudier en détail, l'architecture italienne des XIIIe et XIVe siècles a produit en abondance des chefs d'œuvre d'intimité ou de richesse indépendants, variés, gracieux ; tels, à Florence, le campanile de Giotto, la petite loge du *Bigallo*, l'oratoire d'Or *san Michele*, la chartreuse du val d'Ema, tous du XIVe siècle ; à Pise, la petite église *della Spina ;* à Bologne, la *Loggia dei Mercanti*, en briques comme la plupart des constructions de la haute Italie ; à Venise, l'exquis palais de la *Cà d'Oro*, inimitable mélange d'arcades gothiques et moresques ; ou encore la Chartreuse de Pavie, commencée en 1396, la *loggia dei Osj* à Milan et tant d'autres merveilles.

Les églises gothiques d'Italie ont des voûtes à plan carré, et non point barlongues, comme dans le Nord. Jamais on n'y rencontre d'absides à chapelles rayonnantes, sinon dans les églises d'origine française ; les absides sont toujours polygonales. La tradition nationale modifie profondément dans ses divers membres le gothique français.

— Qui aurait le courage de tenir rigueur aux architectes italiens parce qu'ils ont tenté de s'affranchir ?[2]

6° L'architecture gothique en Orient

I. Mode de transition de l'architecture gothique en Orient. — Du fait des Croisades, nous trouvons l'influence ogivale directement marquée jusque dans les églises et les autres monuments de la Syrie des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Le royaume de Jérusalem, fondé par Godefroy de Bouillon après la première croisade, avait introduit sur les rivages orientaux de la Méditerranée nos

[1] Cloquet, *op. cit.*, p. 332-336.
[2] *Musée des Arts*, t. I, p. 94. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 256.

mœurs, notre langue, nos lois. Tous ces parages furent semés de forteresses françaises dont les puissants vestiges font encore l'admiration des voyageurs.

II. Monuments. — I. L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE. — 1° *La question historique.* — L'église du Saint-Sépulcre a été presque rebâtie au milieu du XII^e^ siècle par un architecte du domaine royal. Les remaniements et mutilations qui l'ont ultérieurement dénaturée n'ont pas effacé les traces de ce remarquable travail. Bien des détails précieux y parlent encore un langage qui nous est connu. C'est le porche de Suger, c'est Saint-Evremond de Creil ou les vieilles églises du Soissonnais que nous croyons voir dans ce vénérable témoin de la croisade de Louis VII.

2° *L'architecture.* — La basilique du Saint-Sépulcre est comme étouffée au milieu des couvents qui la pénètrent de tous côtés, et n'en laissent voir que le portail et les coupoles : portail gothique aux gracieuses colonnes, coupoles modernes sans grandeur ni cachet artistique. Elle porte la marque des Croisés qui lui donnèrent sa forme essentielle et des Grecs qui la restaurèrent, après l'incendie de 1818, d'une manière déplorable, unissant toutes les maladresses de l'architecture byzantine aux retouches de mauvais goût des Occidentaux. Elle n'a pas et ne pouvait avoir la symétrie de nos grandes cathédrales gothiques françaises.

— Pourquoi ?

— Il s'agissait de renfermer dans une enceinte unique les lieux les plus vénérables du monde, tout en tenant compte des reliefs du sol. On ne pouvait abattre la butte rocheuse du Golgotha, ni raser à vingt-cinq mètres plus loin à l'ouest le rocher du Saint-Sépulcre, ni enfin combler les excavations de la pente orientale, où avait été retrouvée la croix du Sauveur. De là des irrégularités forcées. Cependant le plan est assez simple et la basilique n'en reste pas moins un chef-d'œuvre de l'art chrétien [1].

II. AUTRES MONUMENTS GOTHIQUES DE L'ORIENT. — 1° On trouve aussi l'arc brisé dans les bâtiments qui entourent l'église Saint-Jacques, au mont Sion, élevée sur l'emplacement où l'apôtre fut décapité et qui sert de cathédrale aux Arméniens non unis.

2° La *côte de Syrie*, colonisée par les chrétiens d'Occident, continue à pratiquer l'architecture française jusqu'à la chute de Saint-Jean-d'Acre, en 1291. Le plus récent peut-être des monuments de l'art français dans ce pays est le beau portail gothique transporté au Caire par le sultan Calaoun, vainqueur de Saint-Jean-d'Acre *(Muristan da Calaoun).*

3° L'*île de Chypre*, devenue un royaume français, adopta jusqu'au XVI^e^ siècle les modes de l'Ile-de-France, de la Champagne et de la Provence. La cathédrale de Nicosie, commencée en 1193, bâtie effectivement de 1209 à 1330 environ, a dans le chœur le plan de Notre-Dame de Paris et de Mantes.

— Comment expliquer cette parenté ?

— L'archevêque qui commença les travaux était parisien, frère d'un chantre de Notre-Dame. La corniche et la galerie des bas côtés témoignent que la reine Alix de Champagne et l'archevêque Thibaut, ancien archidiacre de Troyes, ont dû appeler des artistes de leur pays ; un des portails peut bien avoir été bâti pendant le séjour de saint Louis en 1247, peut-être par le maître d'œuvre Eudes de Montreuil, qui l'accompagnait.

Saint Georges des Latins à Famagouste, Notre-Dame de Tyr à Nicosie, rappellent la Sainte-Chapelle. La cathédrale de Famagouste, bâtie durant la première moitié du XIV^e^ siècle, rappelle Saint-Urbain de Troyes dans son plan et dans certains détails, comme la piscine ; la façade imite celle de Reims.

L'abbaye de Lapaïs (XIII^e^ et XIV^e^ siècles) a été achevée dans le style français du Midi, auquel appartiennent beaucoup de monuments du XIV^e^ siècle, par exemple Sainte-Marie de Nicosie, Sainte-Anne de Famagouste, etc.

4° L'empire latin de Constantinople n'a élevé qu'un très petit nombre de monuments gothiques. On y trouve cependant quelques traces d'influence champenoise, comme dans le clocher de la Pantanassa de Mistra, ou dans le porche cistercien de Dafni. A Athènes, une église ruinée à voûtes d'ogives rappelle les monuments de la Lombardie. Les meilleurs morceaux d'art gothique sont peut-être l'église de Chalcis en Eubée, récemment détruite en grande partie, et l'archivolte en style du XIII^e^ siècle français d'une église byzantine de Trébizonde, en Asie Mineure [1].

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Le n° 3 (15 mars) des *Acta Apostolicæ Sedis* renferme trois Lettres apostoliques, une Lettre de Pie X, un décret de la Consistoriale et des nominations d'évêques, deux décrets de la C. des Sacrements, deux de la Propagande, un de la S. C. des Rites, un jugement de la Rote et un de la Signature apostolique, et deux Lettres de la Secrétairerie d'Etat.

Actes de S. S. Pie X

I. Lettres apostoliques. — 1° 2 mars 1910. — L'archiconfrérie de l'*Adoration perpétuelle* éta-

[1] Melchior de Vogüé, *Les églises de Terre Sainte*, Paris, p. 231. — Williams et Willis, *The Holy City*, Londres, 1849, p. 24. — Didron, *Annales archéologiques*, t. XX, p. 54. — Cloquet, *Les grandes cathédrales*, p. 58-63. — Henri Nicolle, *Jérusalem et la Palestine*, 1898, p. 70. — *Le Musée d'art*, t. I, p. 88.

[1] Enlart, *Architecture religieuse*, p. 475 ; — *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, 1899, deux volumes ; — *L'architecture gothique en Grèce*, dans *Revue de l'Art chrétien*, 1897.

blie dans l'église abbatiale de Laibach (Autriche) est autorisée à s'agréger partout des confréries de même nom.

2° 7 février 1911. — Erection de la Préfecture apostolique de l'Erythrée en Vicariat (plus de 16.000 catholiques et 50 prêtres indigènes).

3° 9 février 1911. — Concessions spéciales pour célébrer des messes votives dans la basilique patriarcale de Sainte-Marie des Anges de la Portioncule, près d'Assise.

II. Lettre de Pie X. — 24 déc. 1910. — Lettre au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, en réponse à une adresse de filiale vénération envoyée par les évêques américains réunis à Washington.

S. C. Consistoriale

11 février 1911.

ROMANA

Sur la compétence des Congrégations romaines pour l'interprétation des lois ecclésiastiques.

Sacræ Congregationi Consistoriali ea quæ sequuntur dubia proposita sunt solvenda :

1° An, post ordinationem Romanæ Curiæ a Pio PP. X statutam, Sacræ Congregationi Concilii adhuc competat exclusiva facultas authentice interpretandi omnia Concilii Tridentini decreta, quæ ad morum reformationem, disciplinam aliaque hujusmodi pertinent, Summo Pontifice consulto ;

2° An facultas authentice interpretandi Concilii Tridentini decreta aliasque leges ecclesiasticas vi Constitutionis *Sapienti Consilio* sit singulis Sacris Congregationibus commissa secundum propriam cujusque competentiam, salva Romani Pontificis approbatione ;

3° An eadem potestas competat sacris tribunalibus Romanæ Rotæ et Signaturæ Apostolicæ ;

4° An iisdem sacris tribunalibus competat saltem facultas decreta Concilii Tridentini aliasque leges ecclesiasticas interpretandi juridice in casibus particularibus, ita nempe ut jus faciant inter partes in causa.

Emi Patres hujus Sacræ Congregationis in generali cœtu die 9 Februarii 1911 habito, omnibus mature perpensis, respondendum censuerunt :

Ad I et III *negative ;* ad II et IV *affirmative.*

Insequenti vero die, quum hæ dubiorum resolutiones SSmo D. N. Pio PP. X ab infrascripto Cardinali Secretario relatæ sint, Sanctitas Sua eas ratas habuit et confirmavit.

Datum Romæ ex Ædibus ejusdem Sacræ Congregationis, die 11 Februarii anno 1911.

C. CARD. DE LAI, *Secretarius.*
SCIPIO TECCHI, *Adsessor.*

S. C. des Sacrements

I

6 mars 1911.

Instruction aux Ordinaires au sujet de : 1° l'état libre des futurs époux et 2° la notification des mariages contractés.

Perlatum haud semel est ad hanc S. Congregationem de disciplina Sacramentorum, in quibusdam regionibus parochos matrimoniis adsistere, præsertim advenarum, non comprobato rite ac legitime statu libero contrahentium, ejusque rei causa non defuisse qui alteras nuptias attentare sint ausi.

Haud pauci præterea Ordinarii conquesti sunt, initorum notitiam connubiorum, quæ vi decreti *Ne temere*, editi a S. C. Concilii die 2 mensis Augusti anno MDCCCCVII, transmittenda est ad parochum baptismi conjugum, sæpe omni fidei testimonio esse destitutam debitisque indiciis carere.

Ad hæc incommoda removenda Emi Patres hujus S. Congregationis in generali conventu habito in ædibus Vaticanis die 7 mensis Februarii MDCCCCXI, præscribenda censuerunt ea quæ sequuntur :

I. In memoriam redigatur parochorum haud licere ipsis adesse matrimonio, *nisi constito sibi legitime de libero statu contrahentium, servatis de jure servandis* (Cfr. Decr. *Ne temere*, n. V, § 2) ; iidemque præsertim moneantur ne omittant baptismi testimonium a contrahentibus exigere, si hic alia in parœcia fuerit illis collatus.

II. Ut autem quæ n. IX § 2 memorati Decreti præscripta sunt rite serventur, celebrati matrimonii denuntiatio, ad baptismi parochum transmittenda, conjugum eorumque parentum nomina et agnomina descripta secumferat, ætatem contrahentium, locum diemque nuptiarum, testium qui interfuerunt nomina et agnomina, habeatque parochi subscriptum nomen cum adjecto parochiali sigillo. Inscriptio autem accurata indicet parœciam, diœcesim, oppidum seu locum baptismi conjugum, et ea quæ ad scripta per publicos portitores tuto transmittenda pertinent.

III. Si forte accidat ut, adhibitis etiam cautelis, de quibus n. I, baptismi parochus, in recipienda denuntiatione matrimonii comperiat alterutrum contrahentium aliis nuptiis jam esse alligatum, rem quantocius significabit parocho attentati matrimonii.

IV. Ordinarii sedulo advigilent ut hæc præscripta religiose serventur, et transgressores, si quos invenerint, curent ad officium revocare, adhibitis etiam, ubi sit opus, canonicis pœnis.

Ex Ædibus ejusdem S. C. die 6 Martii 1911.

D. CARD. FERRATA, *Præfectus.*
PH. GIUSTINI, *Secretarius.*

II

6 mars 1911.

VENETIARUM

Manière de prouver un mariage contracté à l'étranger

Emus Patriarcha Venetiarum S. C. de disciplina Sacramentorum sequens proposuit

DUBIUM

An et quibus in casibus quibusque sub conditionibus admitti valeat tamquam sufficiens probatio initi matrimonii simplex affirmatio eorum qui ex America aliisve dissitis regionibus adveniunt, quotiescumque documentum vel alia legitima probatio celebrationis matrimonii aut omnino haberi nequeat, aut nonnisi admodum difficulter et post longum tempus, cum interea rerum adjuncta moram inquisitionis non patiantur.

Cui dubio Emi ac Revmi Patres in plenariis Comitiis habitis die 17 Februarii 1911, re mature perpensa, respondendum censuerunt :

Imprimis curandum diligentissime est, ut factum contracti matrimonii legitimis probationibus ostendatur : quæ probationes, licet studiose quæsitæ, si haberi nequeant, deferatur partibus juramentum, quo propriam assertionem confirment : hoc præstito, partes habeantur tamquam legitimo matrimonio conjunctæ, earumque proles ut legitima. Excipiendi tamen sunt casus, in quibus jus plenam probationem requirit, ex. gr. si agatur de præjudicio alterius matrimonii vel de ordinibus suscipiendis.

Matrimonium autem per juramentum ut supra confirmatum inscribatur non quidem in communi matrimoniorum libro, sed in distincto libello ad hoc destinato.

Ex Ædibus ejusdem S. C. die 6 Martii 1911.

D. Card. Ferrata, *Præfectus.*
Ph. Giustini, *Secretarius.*

S. C. de la Propagande

1° 14 février 1911. — La mission de Linzolo est détachée du Vicariat apostolique de Loango et rattachée à celui de l'Oubanghi (Congo français).

2° 14 février 1911. — Une partie du Vicariat apostolique de l'Afrique centrale est rattachée à la Préfecture apostolique de l'Oubanghi-Chari.

S. C. des Rites

RATISBONEN.

24 février 1911.

Règles à suivre pour éditer les Propres diocésains contenant du chant liturgique

Fridericus Pustet, Sanctæ Sedis Apostolicæ et S. Rituum Congregationis typographus, de consensu Rmi sui Ordinarii Ratisbonensis, humiliter expetivit a Sacra Rituum Congregatione, ut ipsa declarare dignaretur, quis modus servandus sit de expetenda approbatione Propriorum alicujus Diœcesis vel Ordinis ad Graduale vel Antiphonale Romanum Vaticanæ editionis, et præsertim :

I. Utrum Propria, quæ exhibent cantum gregorianum, indigeant approbatione Sacræ Rituum Congregationis pro prima editione ?

II. Et quatenus affirmative ad I, utrum etiam pro sequentibus editionibus ?

III. Et quatenus negative ad II, utrum præter licentiam Ordinarii loci, in quo prædicta Propria evulgantur, requiratur insuper licentia Antistitis respectivi Ordinis vel Diœcesis ?

IV. Qua approbatione indigeant illa Propria ad Graduale vel Antiphonale Romanum Vaticanæ editionis, quæ exhibent cantum gregorianum notis modernis transcriptum ?

Et Sacra eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, audita Commissionis Liturgicæ sententia, una cum voto Præsidis Commissionis de musica et cantu sacro, reque sedulo perpensa ac discussa, ita respondendum censuit :

Ad I. *Affirmative :* et singula cujuslibet Proprii seu novi Officii aut Missæ folia, apud quemlibet typographum composita, in triplici exemplari vel singillatim vel simul sumpta ad Sacram Rituum Congregationem pro revisione et definitiva approbatione transmittantur ; præhabita quidem licentia illius Ordinarii loci vel Moderatoris supremi Ordinis sive Instituti, in cujus usum paratur editio, quæ veluti typica pro futuris editionibus inserviet.

Ad II. *Negative*, dummodo subsequentes editiones cum prima typica editione sive Proprii sive novi Officii aut Missæ fideliter concordent ; prouti Decretum sacræ Rituum Congregationis sub die 11 Augusti 1905, quod Instructiones circa editionem et approbationem librorum cantum liturgicum gregorianum continentium exhibent, omnino declarat et jubet.

Ad III. Requiritur pro subsequentibus editionibus tam approbatio Ordinarii Diœcesis vel Moderatoris supremi Ordinis seu Congregationis, in cujus usum ipsæ editiones parantur, quam licentia Ordinarii loci, in quo hujusmodi editiones confician**tur et evulgantur.**

Ad IV. Requiritur et sufficit approbatio Ordinarii Diœcesis vel Moderatoris Ordinis sive Instituti, atque licentia Ordinarii illius loci, ubi tales editiones parantur sive evulgantur, prouti in responsione ad dubium III superius indicatur.

Declarat autem sacra Rituum Congregatio tum Decretum approbationis a se dandum primæ editioni alicujus Proprii sive novi Officii aut Missæ cantum gregorianum liturgicum exhibenti, cum approbationem Ordinarii Diœcesis aut Moderatoris supremi Ordinis sive Instituti atque licentiam Ordinarii loci, ut supra, in scriptis prævie ab editoribus expetendam et obtinendam, omnino debere integre et fideliter in principio vel in fine Proprii vel Officii novi aut Missæ publicari.

Atque ita rescripsit, die 24 Februarii 1911.

Fr. S. Card. Martinelli, *Præfectus.*
† Petrus La Fontaine, Episc. Charystien., *Secretarius.*

S. Rote Romaine

25 janvier 1911. — *Marseille :* Affaire de dépôt.

Signature Apostolique

3 février 1911. — *Lesina* (Dalmatie) : Rejet d'un recours contre une sentence de la Rote.

Secrétairerie d'Etat

1° 18 janvier 1911. — Lettre à Mgr Bourne, archevêque de Westminster, pour la *The Catholic Missionary Society*.

2° 18 janvier 1911. — Lettre à Mgr Altenweisel, évêque de Bressanone (Tyrol autrichien), en réponse à une adresse de filiale vénération.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Dictionnaire de Théologie catholique de Vacant-Mangenot. — Fascicule XXXII : *Duns Scot - Election.* — En souscription, 5 f. le fascic. — Paris, Letouzey.

Deux importants articles de théologie caractérisent ce fascicule : *Duns Scot*, et *Eglise*.

Le premier est dû à la plume du P. Raymond, des Frères Mineurs Capucins, et s'étend sur 80 colonnes (col. 1865-1947). La biographie de Scot nous est fort peu connue : le P. R. nous rapporte ce qu'on en sait. Il énumère ensuite les ouvrages de Scot actuellement édités, et caractérise en quelques mots chacun d'eux. Enfin il aborde l'exposé des doctrines, en s'inspirant « d'un double objectif : montrer dans leur ensemble les conceptions de D. Scot sur les différents points du dogme catholique, et souligner les particularités qui caractérisent sa doctrine » (col. 1872).

Cette troisième partie est de beaucoup la plus étendue. Le R. P. a suivi l'ordre logique actuellement admis dans la succession des traités. L'article sera plus facile à consulter : mais les doctrines de Scot n'auront-elles rien perdu à cet émiettement

qui ne permet pas de saisir d'un seul coup d'œil les lignes maîtresses du système, et de les harmoniser en respectant leur importance relative dans la conception de Scot ? Le P. R. a senti cet inconvénient, et il s'est appliqué à y remédier dans une large mesure en expliquant soigneusement les idées fondamentales de Scot quand il les rencontre au cours de son exposé : telle est par exemple la notion de la « distinction formelle », théorie ingénieuse qui trouve dans le mystère de la Sainte Trinité une application des plus intéressantes ; telle est encore la doctrine de la primauté de la volonté sur l'intelligence, doctrine par laquelle se justifie si bien la royauté de la charité parmi toutes les autres vertus, et qui donne naissance à une opinion toujours séduisante sur la nature de la béatitude céleste. On devra tenir compte aussi des précisions qui sont apportées sur la position exacte de Scot dans la controverse relative à la cause finale de l'Incarnation. — Son enseignement sur l'Immaculée Conception de Marie méritait l'exposé soigné qui lui est consacré. Tout le monde connaît le récit d'après lequel D. Scot, dans une discussion publique avec les maîtres de l'Université de Paris, les aurait convaincus de l'Immaculée Conception de Marie ; à la suite de cette joute théologique, le serment de défendre le privilège de Marie aurait été imposé à tous les docteurs sortant de cette Université. On sait aussi que bon nombre d'auteurs traitent ce récit de légende. Il est intéressant de noter en quels termes le P. R. nous présente ce fait : « Pour n'être pas relaté dans les annales contemporaines, cet *actus sorbonicus* est loin d'être une fable, comme on semble le dire parfois. Une tradition sérieuse en affirme d'abord la réalité, et en fixe la date, selon toute vraisemblance, en l'année 1307. Il se fit d'ailleurs à cette époque, dans les sentiments de l'Université, un revirement profond, qui ne paraît avoir d'autre cause que le succès remporté par D. Scot. »

Dans cet article, les références abondent, et suppléeront à la brièveté avec laquelle bien des points fort intéressants ont été traités. L'auteur, en terminant, formule un souhait bien légitime : celui de voir la doctrine de D. Scot retrouver, dans l'enseignement théologique contemporain, les égards et la faveur qu'on ne lui marchandait pas jadis. Une bibliographie très abondante termine ce travail, dont le ton digne, calme et scientifique servira mieux la cause du *Docteur Subtil* que la tapageuse réclame par laquelle certains de ses modernes disciples voudraient l'imposer à notre admiration.

Dans son article sur l'*Eglise*, le plus long de ce fascicule (col. 2108-2224), le R. P. Dublanchy, après les notions usuelles, divise son travail en deux grandes parties : « Démonstration apologétique de la vérité de l'Eglise catholique. — Principales vérités dogmatiques concernant l'institution et la constitution divine de l'Eglise. » A la fin de son étude, il indique en quelques pages les devoirs (amour, obéissance) des fidèles envers l'Eglise, et la doctrine commune sur les relations de l'Eglise et de l'Etat.

Dans la partie apologétique de son travail, le R. P. Dublanchy a groupé et présenté avec la plus grande loyauté les preuves classiques, notamment celles tirées de la tradition et du fait de l'Eglise. On regrette qu'il n'ait pas serré d'assez près et mis au point les preuves néo-testamentaires, qui ont toujours été les plus importantes dans l'apologétique du *De Ecclesia*, et qui sont aujourd'hui les plus discutées : toute démonstration d'authenticité est omise et on renvoie ailleurs pour l'exégèse détaillée. Une telle lacune critique ne saurait être rachetée, surtout en ce qui regarde Mtt., XVI, 18 ss., par les qualités de clarté et de méthode que le R. P. déploie dans son raisonnement.

Dans la seconde partie, dogmatique, l'auteur retrouve tous ses avantages. Les doctrines les plus délicates et les plus complexes deviennent lumineuses sous sa plume. Sa méthode, et elle est excellente, consiste à rappeler, à propos de chaque question, les solutions théologiques données dans l'Eglise au cours des âges, puis à présenter lui-même, sous forme de « conclusions », la doctrine qui doit être retenue comme définie, certaine, ou probable. Une vaste érudition patristique et théologique lui permet de remplir aisément la première partie de ce cadre ; dans la seconde, il expose de préférence les opinions communes, modérées, et sait les nuancer jusque dans les plus infimes détails. L'article est ainsi un vrai répertoire, facile à consulter, et fort intéressant à lire. Parmi les questions les mieux présentées, il convient de signaler surtout l'explication de l'adage « *Extra Ecclesiam non est salus* » et les pages où est déterminé l'objet du magistère infaillible.

Trois articles sont consacrés à la Bible. Au mot *Ecritura Sainte*, M. Mangenot nous donne une brève étude, dans laquelle, ainsi qu'il convient à un Dictionnaire de théologie, il insiste principalement sur l'Ecriture comme source de révélation, et comme lieu théologique. Des deux articles très serrés de M. Bigot sur l'*Ecclésiaste* et l'*Ecclésiastique*, je ne dirai rien ici : il en sera question dans une prochaine Chronique d'Ecriture Sainte.

Un bon nombre d'articles biographiques retracent plus ou moins longuement la carrière des théologiens du passé. Mentionnons particulièrement l'article sur *Eckart* de M. Vernet, les articles sur Mgr *Dupanloup*, le cardinal *Du Perron*, *Durand* de Saint-Pourçain, *Du Vergier de Hauranne*, etc. — M. Bareille nous donne les renseignements que nous a transmis l'antiquité sur les *Ebionites* et les *Elcésaïtes*. M. C. Antoine définit avec bonheur l'*Egoïsme*, l'opposant à l'abnégation. Enfin M. Moisant a écrit sur l'*Ecole* un article tout d'actualité par son importance et ses citations. Cet exposé intégral, mesuré, étranger à la polémique, et fortement motivé, détermine les droits respectifs de la famille, de l'Eglise et de l'Etat en matière d'éducation ; il emporte la conviction, et nous souhaiterions qu'une large publicité fût assurée, par un tiré à part, à ces pages lumineuses qui exposent une doctrine dont tous les catholiques se réclament, mais que fort peu connaissent avec précision.

NESTORIUS. **Le livre d'Héraclide de Damas, traduit en français par F. Nau, avec le concours du R. P. Bedjan et de M. Brière, suivi du texte grec des trois homélies de Nestorius sur les tentations de Notre-Seigneur, et de trois appendices. — 1 vol. grand in-8 de XXX-404 p., 10 fr. — Paris, Letouzey.**

L'attention des théologiens et des historiens du dogme se porte de plus en plus sur les documents jusqu'ici inconnus et que les patientes recherches des érudits orientalistes ramènent au jour. Nous retrouvons ainsi traduits en éthiopien, en arabe, en syriaque, certains écrits des Pères ou des hérésiarques qu'on croyait perdus, et ces documents jettent un jour nouveau et souvent imprévu sur les controverses anciennes, au risque de modifier quelquefois sensiblement les idées reçues. L'une des trouvailles les plus sensationnelles en ce genre est bien celle du « Livre d'Héraclide », de Nestorius. Les lecteurs de l'*Ami* se souviennent qu'on a déjà posé devant eux la question : « Nestorius était-il nestorien ? » C'était précisément le « Livre

d'Héraclide » qui avait donné occasion à M. Béthune-Baker de soulever ce problème, et qui lui avait semblé autoriser une réponse négative. Divers auteurs catholiques avaient dit leur mot sur la question, notamment, en France, M. Cavallera et M. Tixeront. Mais leurs appréciations ne pouvaient se baser que sur ce que M. Béthune-Baker avait publié de l'ouvrage de Nestorius. Désormais, les savants catholiques pourront consulter le texte intégral. Le R. P. Paul Bedjan vient d'en publier le texte syriaque (1 in-8°, 634 p. ; Paris, 1910, 30 fr.), et M. F. Nau la traduction française.

Ce livre a toute une histoire. Composé par Nestorius exilé après le Concile d'Ephèse (431), il ne fut achevé que l'année même de la mort de son auteur (451). Il était écrit en grec. Dans son introduction, M. Nau reproduit les auteurs qui ont cité ce livre en l'attribuant à Nestorius ; leurs témoignages et la critique interne mettent hors de doute l'authenticité. Le nom d'Héraclide qui figure dans le titre est un pseudonyme choisi probablement par Nestorius lui-même. M. Nau montre que la traduction du titre est bien *le Livre d'Héraclide*, et non pas *le « Bazar d'Héraclide »*, expression bizarre, qui s'explique par un contre-sens du traducteur syriaque. Celui-ci s'est mépris sur le sens du mot grec πραγματεία, qui signifie à la fois *négoce*, et *traité* ou *livre*.

On ne connaît actuellement qu'un seul manuscrit de cet ouvrage, qui est conservé chez le patriarche des Nestoriens, à Kotchanès, dans le Kurdistan turc. Diverses copies en ont été faites : le P. Bedjan en a utilisé trois pour son édition, dont l'une faite par ses soins sur le manuscrit même. La traduction de M. Nau aidé de M. Brière a été faite sur le texte fixé par le R. P. Bedjan, et revue par ce dernier.

Ce livre de Nestorius est une apologie de sa conduite et de sa doctrine, et une mise en accusation de la conduite et de la doctrine de S. Cyrille d'Alexandrie. La discussion est historique et théologique.

Il s'ouvre par une « introduction philosophico-théologique » dans laquelle Nestorius cherche à classer suivant leurs affinités les hérésies antérieures (p. 5-88). Puis il s'attache pas à pas aux actes du Concile d'Ephèse, « les commente à son point de vue, en réfute les accusations, met en relief les fautes de procédure, et précise l'objet du litige et ses accusations contre saint Cyrille. » Enfin « dans l'appendice, qui est fort intéressant, » il commente les événements qui préparent le Concile de Chalcédoine (451), et se plaît à retrouver sa propre doctrine dans les écrits de S. Léon et de S. Flavien, et à montrer qu'Eutychès ne fait que reproduire S. Cyrille. L'ouvrage se développe sous forme de dialogue, en un style extrêmement diffus, plein de redites, où la pensée théologique tourne sur elle-même sans avancer ni devenir plus distincte : en toute autre œuvre de moindre importance, la monotonie de l'exposé découragerait la patience du lecteur. Bien entendu il serait inutile d'aborder cet ouvrage sans une connaissance approfondie des événements qui précédèrent et suivirent le Concile d'Ephèse, et des doctrines qui entraient en conflit à cette époque.

Et maintenant, que penser de la doctrine contenue dans ce livre ? Pour émettre une opinion motivée sur cette question brûlante et délicate, il faudrait une longue étude que ne comporte pas un simple compte rendu. Voici du moins l'impression qui résulte d'une lecture attentive du Livre d'Héraclide.

L'on savait déjà, et notamment depuis la publication des *Nestoriana* de Loofs (Halle, 1905), que la pensée de Nestorius est plus complexe que ne le laissent supposer certains manuels de théologie et certaines histoires de l'Eglise. Sur ce point, le *Livre d'Héraclide* ne laisse subsister aucun doute. Il faut remarquer en outre que dans un très grand nombre de pages, la doctrine et les arguments de Nestorius sont catholiques. En effet, presque partout, Nestorius, au lieu de défendre son propre enseignement, prend l'offensive et attaque celui de saint Cyrille ; il accuse ce dernier, bien à tort, tantôt d'arianisme, tantôt d'apollinarisme, et le presse au moyen des arguments que les catholiques faisaient valoir contre les ariens et les apollinaristes, et que S. Léon et Flavien reprendront contre les monophysites : c'est même là ce qui donna le change à Nestorius, et lui fit croire, un peu complaisamment, que la condamnation du monophysisme était le triomphe de son système. On notera encore que le ton d'arrogance de Nestorius évêque de Constantinople, et l'air de défi qu'il mettait même dans ses formules dogmatiques, ne se retrouvent plus au même degré dans le livre du proscrit. Peut-être même relèvera-t-on quelques concessions, sinon à S. Cyrille, du moins à Jean d'Antioche et aux « Orientaux, » sur des points secondaires de doctrine. Mais pour le fond, Nestorius, dans ce livre, est resté vraiment Nestorien. Ni ses finesses verbales, ni ses équivoques, ni sa terminologie fuyante n'arrivent à voiler sa doctrine essentielle, dont j'emprunte à M. Nau la formule (Introd., p. XXVIII) : « Les deux natures entraînent deux hypostases distinctes, et deux personnes (prosôpon) unies en une par simple prêt et échange ». « Il est donc certain, poursuit le même auteur, que, même après la présente apologie, Nestorius aurait été condamné comme hérétique. » Dans ces termes généraux, et sans préjudice des précisions qu'une étude plus approfondie pourra nous suggérer, cette conclusion est la nôtre.

A la suite du *Livre d'Héraclide*, M. Nau édite pour la première fois le texte complet de trois homélies de Nestorius, importantes à plus d'un point de vue, et que ne contiennent pas les *Nestoriana* de Loofs. Il reproduit enfin, dans un appendice, la traduction française de trois pièces peu connues ou difficiles à consulter, qui aident à comprendre la partie historique du *Livre d'Héraclide*.

Il n'est que juste, en terminant, de féliciter hautement les travailleurs qui honorent la science française et l'Eglise par des publications aussi laborieuses, et de reconnaître le soin que l'éditeur a apporté dans l'exécution typographique.

La Bienheureuse Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Méresse. — Nouvelle édition ; un beau volume in-12 de 424 pages, avec seize gravures, 2 fr. — Cambrai, Oscar Masson.

Jeanne d'Arc la Libératrice de la France, par le P. Léopold de Chérancé. — Un vol. gr. in-8 carré, avec 14 grav., 2 fr. 50, *franco* 3 fr. — Tours, A. Cattier.

I. — Pour être modeste, ce livre n'en a pas moins une grande valeur. Il est élevé, exact et intéressant. « Ceux-là, dit M. Méresse dans son Avant-Propos, ne sont pas dignes de nous faire connaître Jeanne d'Arc qui sont incapables de comprendre sa sainteté. » Et c'est l'incurable infirmité des historiens comme Anatole France ou même Michelet, de n'avoir pas voulu voir, en Jeanne, la sainte. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas voulu la peindre telle qu'elle est, ayant refusé délibérément d'étudier en elle le côté surnaturel. L'historien anglais Andrew Lang, plus impartial et surtout plus pénétrant, n'a pas manqué de rele-

ver les affirmations étranges d'Anatole France qui a l'audace d'indiquer des références fausses. Vous vous y reportez et vous tombez sur un sujet tout à fait étranger à celui qu'il traite. C'est ainsi que la passion d'incrédulité conduit tout droit à la mauvaise foi.

M. l'abbé Méresse, lui, n'avance rien qu'il n'ait sérieusement contrôlé. On peut dire d'ailleurs que ce livre est l'œuvre de toute sa vie. Il y a vingt-cinq ans qu'il étudie l'histoire de Jeanne d'Arc et il a publié de nombreuses dissertations sur l'héroïne de Domremy dans maintes revues.

Jeanne est une fille de l'Eglise avant tout. Elle est l'enfant inspirée à qui ses voix parlent de la grande pitié du royaume, la pressant d'aller en France parce qu' « il le faut » et que Dieu le veut. Elle va « en nom Dieu », elle affirme à Poitiers sa mission divine, et elle devine le roi qui se cachait sous les vêtements d'un vulgaire courtisan.

« Elle avait alors dix-sept ans, dit-il. Elle était moult belle et bien formée, d'une taille assez élancée, un peu brune avec d'abondants cheveux noirs. Sa voix était douce et d'une suavité pénétrante. Ses membres étaient d'une harmonieuse proportion. Elle avait grand air, un port plein de noblesse et d'exquise simplicité. » Dunois déclarait que lui et ses compagnons, quand ils se trouvaient dans sa société, n'avaient plus que des pensées honnêtes, et il ajoutait : « C'était là une chose presque divine. » C'est en souvenir d'elle qu'il avait fait écrire à la voûte de son oratoire, au-dessus de l'autel : « O mon Dieu, créez en moi un cœur pur ! »

Ces détails précis s'appuient au moins sur vingt références. On peut juger d'après cela de la conscience apportée par l'auteur à son travail.

« Vous avez compris, lui écrit M. le chanoine Salembier, que la mission de la vaillante enfant dure autant que sa vie ; que Jeanne est aussi héroïque à Beaurevoir et à Rouen qu'à Orléans et à Reims, et qu'elle est peut-être plus admirable sur la voie de son calvaire que dans le chemin de ses victoires. La martyre complète, la guerrière et l'héroïne sauve la France par sa mort noblement acceptée, mieux encore que par ses batailles héroïquement gagnées. »

Telle est la pensée directrice du livre.

Le récit est bien conduit et d'une lecture attachante. Dans les derniers chapitres on voit non seulement l'Eglise qui se hâte de réhabiliter Jeanne, mais la main de Dieu qui frappe ceux qui l'ont trahie ou condamnée : Bedfort perd sa femme en 1432, Guillaume de Flavy est étranglé par la sienne, la maison de Bourgogne est châtiée dans la personne de Charles le Téméraire, dont les loups dévorent le cadavre (1477). Quant à ses juges, Cauchon, Loiseleur, Nicolas Midy, le promoteur d'Estivet, ils meurent tous de male mort, d'apoplexie, de mort subite, de la lèpre ou dans un égout.

Le chapitre « Jeanne d'Arc à travers les siècles » nous montre comment le peuple lui a toujours voué un culte. On trouve ses statues dans la cathédrale de Tours et ses images dans les chaumières. Le peuple réchauffe son patriotisme et se console à son souvenir. S. Antonin, le Pape Pie II, Guillaume Postel parlent d'elle avec admiration ; Martin de France et Villon la chantent ; Edmond Richer écrit son histoire ; Robert Southey en Angleterre n'hésite pas à célébrer celle qui fut pourtant l'ennemie de sa nation ; Schiller l'exalte dans un de ses meilleurs drames, et grâce à lui, dit M. Georges Goyau, la gloire de notre héroïne se confond avec la gloire littéraire de l'Allemagne.

Quand M. Carrier-Belleuse peignait sa figure inspirée, des ouvriers lui dirent : « Il faudra lui mettre une auréole ! » Cette auréole maintenant nimbe son front. M. l'abbé Méresse s'est appliqué à faire ressortir que c'est une auréole non seulement de victoire, mais de sainteté.

II. — Mgr l'évêque d'Angers a écrit au P. de Chérancé : « Vous venez d'écrire encore un beau livre, un beau et bon livre, *Jeanne d'Arc, la libératrice de la France*. De la première page à la dernière on en poursuit la lecture avec une croissante émotion. Même après les brillants travaux qui se sont multipliés en ces derniers temps, vous avez su faire une œuvre personnelle et de valeur. »

Le P. de Ch. en effet, — suivant sa méthode habituelle, — a puisé aux sources. Mais quand on écrit une vie de Jeanne d'Arc, il est important de savoir apprécier et juger à leur valeur critique les documents même authentiques. Car ces documents abondent et il faut peser les témoignages. Celui-ci a été témoin de tel fait : si son caractère est intègre, il mérite créance. S'il raconte des événements qu'il n'a pas vus, son autorité est moindre. Ici l'auteur tient compte de la moralité du personnage, du parti auquel il appartient, et en principe il préfère l'attestation d'un ennemi. Quand celui-ci glorifie Jeanne, on peut le croire, encore qu'il s'exprime en termes moins enthousiastes. C'est ainsi que telle page brillante, mais moins sûre, a été sacrifiée à un récit moins coloré, moins enguirlandé, mais d'une plus sévère exactitude.

Et cependant les événements se déroulent avec une clarté, une chaleur passionnantes. Tel chapitre prend même l'allure de l'épopée.

« Aux calomnies de l'école anglaise, lui écrit M. le chanoine Crosnier, aux préjugés et aux erreurs de l'école franco-anglaise, vous opposez l'histoire vraie, écrite sans polémique ni esprit de parti, d'après les documents authentiques, c'est-à-dire les deux procès et les chroniqueurs contemporains de la Pucelle. F. Brunetière a écrit justement : « La critique est l'âme de l'histoire. » Elle est l'âme de votre livre. »

L'auteur a étudié surtout les deux Procès publiés par Jules Quicherat et rectifiés par le P. Ayroles, — car Quicherat avait gardé l'esprit rationaliste, — et c'est d'après ces sources « d'une autorité incontestable », où les juges de Rome ont puisé, qu'il a fait son récit.

Plusieurs détails sont remis en lumière. Ainsi Jeanne s'enfuit à Neufchâteau avec sa famille quand les bandes bourguignonnes ravagent le pays et elle y demeura quinze jours, et non pas quatre jours seulement, comme l'affirment les témoins du Procès de réhabilitation. C'est elle-même qui l'a déclaré à ses juges. Dans cette ville, pendant ces quinze jours, elle aime à faire ses dévotions à la chapelle des Franciscains, et se confesse deux ou trois fois à l'un d'eux. C'est de là qu'on a induit qu'elle appartenait à quelque confraternité du Tiers-Ordre.

Elle conquiert sur ses troupes un ascendant tel qu'elle les conduit sans protestation aux pieds du prêtre. Pour y refaire la discipline elle les fait confesser, n'employant que les moyens moraux et « allumant dans les cœurs la flamme qui consumait le sien : l'amour de Dieu et l'amour de la patrie. »

Quand elle fut prise, elle devait être mise à rançon et rester prisonnière jusqu'à ce que la somme convenue fût intégralement versée. Tel était alors le droit des gens. C'était à Charles VII qu'incombait le devoir de la racheter. Jacques Gélu le lui rappelle. On ne voit pas qu'il ait fait de démarches dans ce but. L'histoire essaiera vainement de laver le roi du reproche d'ingratitude.

Le procès de Jeanne est bien exposé. Il venge

l'Eglise des calomnies de la libre pensée. Ce n'est pas l'Eglise qui l'a condamnée, « Pierre Cauchon, le soudoyé d'Henri VI, ne représente pas plus l'Eglise que Judas ne représente le Collège apostolique... Il a agi ici par haine personnelle, par ambition politique, contre *tout droit et sans pouvoirs*. Evêque prévaricateur, il a le sort des traîtres : il n'a droit qu'au mépris de la postérité. »

Mais comment a-t-elle refusé « de s'en remettre à la décision de notre sainte Mère l'Eglise ? »

C'est qu'elle comprit la perfidie de la question qui lui était posée. Sous ces mots « l'Eglise militante, » elle devinait un piège.

« Qu'elle réponde : Oui, je me soumets à la décision de l'Eglise ! aussitôt le tribunal lui impose, au nom de l'Eglise, l'obligation de rétracter sa mission divine. Qu'elle réponde : Non ! elle sera déclarée hérétique. »

La pure figure de Jeanne n'a cessé d'attirer le respect et l'admiration. Le P. Léopold de Chérancé rappelle cette parole de Mlle de Scudéry en réponse à ceux qui doutaient de sa pureté virginale : « Je voudrais bien savoir pourquoi le consentement des peuples à nommer Jeanne d'Arc la *Pucelle* d'Orléans et non pas l'*Héroïne* ou la *Libératrice*. C'est, si ma raison ne m'abuse, parce qu'elle était encore plus chaste que guerrière, et que cette vertu l'emportait sur celles qu'elle possédait... »

On retrouverait la même pensée dans la *Pucelle* de Chapelain qu'il serait intéressant d'exhumer. Peut-être verrait-on que Boileau a eu quelque tort de l'enterrer définitivement.

Saint Thomas d'Aquin et saint Benoît, par le Rme P. D. Renaudin, abbé de Clervaux. — Brochure in-8 de 29 p. — Toulouse, Privat.

La liberté de conscience et le libéralisme, par G. Voillereau. — Broch. in-8 de 50 p., 1 f. — Chez l'auteur, curé de Vert-la-Gravelle (Marne).

Apologie philosophique de la Foi chrétienne, ouvrage posthume du chanoine J. Cruvellier, publié par L. Brémond. — Broch. in-8 de 135 p. — Arras, Sueur-Charruey.

Le dogme, principe d'unité dans la vie de l'Église et de vie religieuse individuelle, par le P. A. de Poulpiquet, O. P. — Broch. in-8 de 87 p. — Paris, Letouzey.

Ces quatre brochures sont des articles publiés d'abord dans des revues, d'où ils ont été extraits sous forme de *tirés à part*.

I. — On sait que saint Thomas fut d'abord l'élève des religieux du Mont-Cassin avant de s'enrôler parmi les fils de S. Dominique. Dans l'article qu'il a donné à la *Revue thomiste*, D. Renaudin a voulu montrer l'empreinte que l'âme de S. Thomas garda de ce contact avec la forme bénédictine de la vie religieuse. D. Renaudin retrouve la trace de cette première éducation dans les fréquentes allusions faites par S. Thomas aux épisodes de la vie du grand Patriarche, et dans les rapprochements qui s'imposent entre la doctrine de ces deux illustres saints sur la vie solitaire, sur les conditions à remplir pour entrer en religion, sur l'obéissance, l'humilité, le travail, la pauvreté, etc. Enfin, rappelant les relations que S. Thomas conserva toute sa vie avec les fils de S. Benoît, l'éminent auteur termine son très intéressant travail en citant le texte d'une lettre que S. Thomas adressa, très peu avant sa mort, à l'abbé du Mont-Cassin, et qu'il écrivit en marge d'un manuscrit de saint Grégoire le Grand, à côté d'un passage difficile de ce Père sur la prédestination.

II. — La moitié de la plaquette de M. Voillereau développe la doctrine chrétienne sur la *liberté*, et la *conscience ;* çà et là l'auteur jette quelques aperçus nouveaux et intéressants. Puis il tire de ces principes la vraie notion de la *liberté de conscience* qu'il oppose à l'erreur du libéralisme sous ses différentes formes. Etude bien fouillée dans sa première partie, et remarquable, dans la seconde, par quantité de citations fort bien choisies.

III. — Comme la précédente, la brochure du chanoine Cruvellier est un extrait du *Prêtre*. On y retrouve les idées essentielles de l'apologétique classique, présentées avec un vif relief. Mais ce travail demanderait à être conduit avec plus de rigueur, notamment dans la preuve de la divinité du Christ, à être allégé de certains aperçus philosophiques douteux, et surtout à être mis au point des difficultés actuelles. J'ignore à quelle époque il fut composé par M. le chanoine Cruvellier ; mais la plupart des arguments et des citations qu'on y trouve portent leur date : ils représentent l'apologétique catholique telle qu'on la proposait il y a quarante ou cinquante ans.

IV. — On ne saurait, certes, en dire autant des trois articles que le P. de Poulpiquet a publiés dans la *Revue du Clergé français :* ils sont solides, autant qu'actuels. L'intransigeance du dogme catholique n'est-elle pas un insurmontable obstacle à l'union des diverses confessions chrétiennes, et n'a-t-elle pas pour résultat d'anémier la piété, en emprisonnant le sentiment religieux dans un réseau de formules intellectuelles qui l'encerclent et l'immobilisent ? Ces reproches, formulés par les Modernistes, et notamment par Sabatier et Tyrrell, sont relevés ici comme ils méritent de l'être. S'appuyant sans cesse et fort à propos sur la doctrine de S. Thomas, attentif à recueillir les témoignages des mystiques et des saints, ce plaidoyer vigoureux et décisif ne se contente pas de laver le dogme catholique des accusations dont il est l'objet : il démontre que l'intransigeance doctrinale du catholicisme, qu'on l'envisage au point de vue de la fixité des formules définies, au point de vue du magistère infaillible, ou au point de vue du contenu doctrinal, est le facteur principal et la condition *sine qua non* de l'unité ecclésiastique et de la piété individuelle. Si la lecture de ces pages n'est pas un délassement, du moins elle est un réconfort. Parmi les discussions doctrinales dont le modernisme a été l'objet, l'étude du P. de Poulpiquet est une des meilleures ; elle méritait de ne point passer inaperçue, et nos lecteurs nous sauront gré de l'avoir signalée à leur attention.

Revue de la Jeunesse. — Paraît le 10 et le 25 de chaque mois par fascicules de 48 p. — Prix de l'abonnement annuel : France, Belgique et Luxembourg : 6 f.; autres pays : 8 f. — Paris, Lethielleux.

La *Revue de la Jeunesse*, rédigée par un groupe de Dominicains français, avec le concours de nombreux ecclésiastiques et laïques, n'a guère plus d'un an d'existence et s'adresse à un public assez restreint. Mais le succès qu'elle a déjà obtenu prouve assez qu'elle répond à un besoin très réel.

« Nous n'avons pas, disait-elle dans son premier no (10 octobre 1909), la prétention de remplacer les Revues existantes propres aux divers groupe-

ments de jeunesse et dont la lecture sera toujours nécessaire aux jeunes gens pour se pénétrer du but et des moyens particuliers aux œuvres dont ils font partie.... Nous n'avons pas pour but de nous substituer à ces organes ; nous voudrions seulement les compléter, ou mieux en être comme la préface indispensable. Notre but, en effet, est essentiellement de travailler à la *formation religieuse et morale* de la jeunesse *en vue de l'action catholique* qu'elle est appelée à exercer dans la société contemporaine... Nous ne formons pas un groupe à part : *nous nous adressons à toute la jeunesse.* »

Le programme, on le voit, était grand et beau, si grand et si beau qu'on pouvait se demander s'il serait jamais réalisé. Mais quand on parcourt les deux volumes compacts qui renferment tout ce qui a paru dans la première année, on s'aperçoit que la *R. de la J.* a donné tout ce qu'elle promettait. Les jeunes gens cultivés qui ont le souci de leur formation religieuse et morale et veulent en même temps se préparer à l'action catholique ne pourraient trouver nulle part une collection d'articles plus solides, plus élevés ni plus actuels.

Chaque nº comprend, outre une page d'évangile sommairement commentée, trois parties bien distinctes : *enseignement*, *formation morale*, informations sur *les hommes et les faits*. — Les articles de la première série constituent un exposé méthodique des doctrines catholiques et visent à « fournir aux jeunes gens de notre temps l'indispensable fondement de connaissances dont ils ont besoin pour s'orienter dans la mêlée confuse des problèmes contemporains. » Qu'il s'agisse de dogme, de morale, d'apologétique ou d'histoire, les principales questions qui préoccupent nos contemporains fournissent matière à de solides et pénétrantes études dues à des spécialistes d'une compétence indiscutable : les RR. PP. Schwalm, Sertillanges, de Poulpiquet, Gillet, Hugon, Hugueny, Jacquin, etc. — Après avoir donné la première place à l'enseignement doctrinal, la *R. de la J.* fait une part très large aux enseignements pratiques concernant la formation morale du jeune homme. Sous forme de causerie, chaque nº de la Revue vient rappeler à ses lecteurs leurs responsabilités, leurs devoirs individuels, familiaux et sociaux ; les mettre en garde contre les obstacles qu'ils peuvent rencontrer en eux et autour d'eux ; leur suggérer enfin les meilleurs moyens à employer pour enrichir leur vie morale et spirituelle. Et ce n'est pas seulement la voix éloquente des fils de saint Dominique qu'on entend ici ; c'est encore celle des apôtres les plus écoutés de la jeunesse, tels que MM. Beaupin et Rouzic. — Les articles de la troisième série, groupés sous ce titre : *Les Hommes et les Faits*, sont aussi variés qu'instructifs. Ce sont des monographies d'œuvres et de groupements que tous les jeunes gens ont intérêt à connaître, par exemple la Jeunesse estudiantine de Louvain, la Jeunesse Catholique Canadienne-Française, le Cercle d'études apologétiques de Lyon, la Société des Conférenciers populaires, la Réunion des Etudiants dite Cercle Montalembert, les Semaines sociales ; des informations précises sur les principales manifestations de l'activité religieuse et sociale des jeunes ; des pages choisies parmi les plus belles et les plus actuelles ; enfin des recensions, assez condensées mais toujours suggestives, de tout ce qui, dans les revues ou les livres nouveaux, peut présenter de l'attrait ou du profit pour l'élite de la jeunesse chrétienne. Grâce à ces informations, les jeunes militants des divers groupements apprendront à se connaître et à s'estimer et recueilleront les bénéfices des expériences de tous.

On devine assez, d'après ce simple aperçu, tous les services que la *R. de la J.* a rendus déjà et tout ce que l'on est en droit d'attendre d'elle. Elle se propose de faire mieux encore que par le passé en donnant dans chaque nº des plans d'études pour les cercles de jeunes, des causeries artistiques, des articles dus à des spécialistes de la sociologie et dont l'ensemble formera comme une initiation méthodique et sûre en cette matière particulièrement délicate. Enfin elle ne limitera point ses informations aux œuvres d'hommes ; elle s'intéressera également aux œuvres et aux initiatives féminines.

Pour dire toute la vérité, nous devons avouer que la *R. de la J.* a soulevé dès son apparition une objection sérieuse. On lui a reproché d'être trop exclusivement intellectuelle, au risque de passer par dessus la tête des jeunes gens ou du moins de ne pas les intéresser suffisamment. C'est oublier que cette Revue s'adresse non pas à tous les jeunes gens indistinctement, mais seulement à une élite : aux grands élèves de l'enseignement secondaire, aux étudiants des universités et en général à tous les jeunes gens qui ont une culture assez développée. Il est bien possible que certains d'entre eux aient peur de l'effort intellectuel en matière religieuse. Mais le mal n'est pas incurable ; et c'est précisément dans la lecture attentive de la *R. de la J.* qu'ils trouveront le meilleur remède. Aujourd'hui plus que jamais, ce sont les idées qui gouvernent le monde, et particulièrement le monde des jeunes, qui est le monde de l'avenir. Quand on sait l'attention passionnée qu'apportent à l'examen des problèmes religieux, moraux et sociaux tant de jeunes gens instruits qui ne partagent pas notre foi, on ne peut admettre que ceux qui sont l'élite de la jeunesse catholique puissent reculer devant l'effort nécessaire pour s'assimiler les enseignements de la foi qu'ils ont le devoir de vivre pour leur propre compte et de faire rayonner autour d'eux. Et si la *R. de la J.* contribue à former cette élite d'âmes en qui s'épanouira une vie intégralement catholique, elle aura excellemment mérité de l'Eglise et de la société.

Le Courrier des Cercles d'Etudes. — Paraît deux fois par mois en fascicules gr. in-8º de 16 p. à 2 col. — Abonnement annuel : Nord, 2 f. 50 ; autres départements, 3 f. ; Etranger 3 f. 75. — Lille, 4, rue Saint-Pierre.

Le cercle d'études occupe une des toutes premières places parmi les œuvres de jeunesse. Sans doute, son champ d'action est moins étendu que celui des patronages et autres sociétés de jeunes ; mais les fruits qu'on peut en attendre ne sont pas moins précieux, puisque, travaillant « en profondeur », il a pour but de former une élite qui à son tour agira sur la masse. Cependant, si l'œuvre est excellente, il n'est pas toujours facile de la diriger et de la faire vivre, surtout quand on est isolé et laissé à ses propres forces. Ce ne sont pas les livres qui manquent sur la matière, et nous en avons d'excellents ; mais il y a quelque chose de plus vivant et de plus immédiatement pratique : une Revue rédigée spécialement à l'usage des cercles d'études.

Tel est le *Courrier des Cercles d'Etudes*, qui vient d'entrer dans sa troisième année. Tout en étant l'organe de l'Union du Nord de l'A. C. J. F., il s'adresse indistinctement à tous les cercles d'études. « Sachant que l'œuvre est difficile et que le secours donné une fois pour toutes dans une brochure ou un article de revue ne vaut pas l'aide régulière et persévérante, il apporte chaque

quinzaine la matière et l'instrument de travail ; par la variété de ses articles il se prête à toutes les conditions de personnes et de milieux ; il s'accommode à toutes les ressources ; il propose le plan de travail suivi et méthodique à côté de la page à lire ou du fait à commenter, l'étude religieuse à côté de l'étude sociale, le questionnaire à côté de la référence bibliographique ; il combat l'erreur et défend la vérité, tout spécialement dans le cadre, si souvent défiguré, de notre histoire nationale ; il présente l'objection et suggère la réponse ; il dit quelle méthode suivre et comment s'ingénier pour écarter les obstacles et réussir au mieux... » Dès son apparition, le *Courrier* a reçu les plus chaleureux encouragements de NN. SS. Delamaire, Lobbedey et Péchenard. Il faut croire qu'il a réussi tout de suite à s'attacher de nombreux lecteurs, puisque ses fascicules ont passé rapidement de 8 à 12 puis à 16 pages.

Nous ne pouvons songer à présenter ici une analyse de tous les articles parus dans les deux premières années de la revue. Un coup d'œil rapide suffira pour donner une idée des services qu'elle peut rendre à ceux de nos confrères qui ont à diriger un cercle d'études.

Chaque numéro débute par une causerie, très intéressante et très pratique parce que très vécue, sur les idées et les méthodes qui doivent présider à l'organisation d'un cercle. *Le minimum nécessaire ; de quoi l'on peut causer ; peu ou beaucoup de membres ; les méthodes qui réussissent ; les fausses manœuvres :* autant de questions que se posent tous les conseillers ou directeurs de cercles et qui sont ici résolues avec l'autorité et la netteté que donne l'expérience. Certains points sont étudiés d'une manière plus complète et plus approfondie : ce n'est pas trop de cinq articles pour traiter de questions importantes comme la lecture de l'Evangile ou l'action sociale des jeunes d'après la lettre de Pie X sur le *Sillon*.

Mais le plat de résistance, ce sont les plans d'études, assez substantiels pour alimenter régulièrement la vie du cercle, et en même temps assez faciles à assimiler pour ne rebuter personne. Chaque numéro renferme deux plans se rapportant l'un à l'apologétique et l'autre aux questions sociales ; ils sont accompagnés d'indications bibliographiques destinées à faliciter le travail des jeunes gens. Au lieu d'aborder successivement et superficiellement quantité de sujets, on a pensé qu'il valait mieux s'arrêter aux questions les plus importantes et les plus actuelles. Dans la centaine de plans qu'il a donnés en 1909 et 1910, le *Courrier* a examiné les principes et les grands préceptes de la morale chrétienne ; en même temps, sous ce titre général : *l'enseignement social des Papes*, il étudiait à la lumière des documents pontificaux les principales questions qui préoccupent nos contemporains : l'ordre social, le régime de la propriété, l'organisation du travail, le libéralisme et les libertés modernes, l'Eglise et les formes de gouvernement, etc.

Enfin la Revue est complétée par une troisième série d'articles plus courts et plus variés, destinés à intéresser les jeunes gens sans pourtant les détourner du but poursuivi par le cercle d'études. Sous les titres les plus divers : *Propos de la ville et de la campagne*, *Questions du jour*, *Actualités scientifiques et apologétiques*, *Objections et réponses*, *Pages à lire*, *Statistiques et documents*, *Revue des cercles*, *Petit courrier*, *Carnet du Bibliothécaire*, le *Courrier* tient ses lecteurs au courant de tout ce qui peut leur être utile, commentant pour eux les événements du jour, signalant les idées et les faits qui peuvent servir à l'apologétique, mettant au point les questions les plus actuelles, comme celle des manuels scolaires. La matière est si abondante et si variée qu'on s'étonne de ne pas trouver un sommaire en tête de chaque numéro.

Il serait difficile, croyons-nous, de découvrir une revue dont les cercles d'études puissent tirer plus de profit. Son prix modique la met à la portée de toutes les bourses ; et elle pourra faire du bien dans tous les milieux grâce à son caractère essentiellement pratique. Entre les mains d'un Directeur ou Président qui en fera un enseignement vivant, elle suffira largement à alimenter les séances des cercles d'études, aussi bien dans les villes qu'à la campagne. Le *Courrier* s'efforce de garder un juste milieu pour donner satisfaction à tous ses lecteurs ; « ne pas faire de l'aéroplane dans l'abstraction, ne pas se traîner non plus terre à terre, ni trop haut, ni trop bas » : tel est son idéal. Et il semble bien qu'il l'a pleinement réalisé [1].

Avec Nietzsche à l'assaut du christianisme : l' « Action Française. » *Théories et Réfutation*, par Jules Pierre. — Un vol. in-8 de 250 p., 1 fr. 50. — Paris, Victorion, 4, rue Dupuytren ; et Limoges, Dumont, 3, rue du Clocher.

Vers l'union. Les « Sillons » et l' « Action Française. » *Essai de conciliation et d'harmonie*, par Joseph Serre. — Brochure in-16 de 70 p., 1 fr. — Paris, Falque, 86, rue Bonaparte.

I. — Comme l'indique assez clairement le titre, l'ouvrage de M. l'abbé Jules Pierre est un vigoureux réquisitoire contre l' « *Action Française* » et ses tendances néo-païennes. Les seize chapitres du livre portent des titres non moins significatifs et non moins impressionnants : I. L'*Action Française* école de Nietzschéisme. — II. L'*A. F.* école d'agnosticisme. — III. L'*A. F.* contre Dieu. — IV. L'*A. F.* contre la Religion. — V. L'*A. F.* contre la Révélation. — VI. L'*A. F.* contre la Morale privée. — VII. L'*A. F.* école de Naturalisme. — VIII. L'*A. F.* pour l'Etat-Dieu contre l'Humanité. — IX. L'*A. F.* pour l'esclavage antique. — X. Un converti d'*A. F.* professeur de politique matérialiste. — XI. Une devise à donner le frisson : *Par tous les moyens*. — XII. L'*A. F.* contre l'Eglise. — XIII. L'*A. F.* contre la France chrétienne et pour la Révolution. — XIV. L'*A. F.* école de Religion positiviste. — XV. Les sept stratagèmes de M. Maurras. — XVI. Beyle-Stendhal, l'écrivain idéal selon l'*A. F.*

M. Pierre s'efforce de prouver ses allégations par des citations découpées dans la *Revue d'Action Française* et l'*Action Française* quotidienne. Il ne se contente pas de dénoncer les erreurs ; il les réfute brièvement par des textes empruntés aux principaux représentants de la tradition catholique : saint Thomas d'Aquin, Bossuet, Bonald, de Maistre, Veuillot, Balmès, Le Play, etc. Peut-être eût-il mieux valu laisser de côté cette réfutation trop sommaire pour être décisive.

L'acte d'accusation a soulevé, dès sa publication, de vives protestations de la part des intéressés. « Aucun membre de l'Action Française, croyant ou incroyant, écrit M. Dimier, n'est nietzschéen : il ne pourrait pas l'être. Le nietz-

[1] Depuis le 1er janvier 1911, on peut prendre un abonnement combiné au *Courrier des Cercles d'Etudes* et aux brochures trimensuelles de l'*Action Populaire* (prix : 7 fr. 50) pour le prix réduit de 9 fr. (au lieu de 10 fr. 50) pour la France, et de 10 fr. 75 (au lieu de 12 fr. 25) pour l'Etranger. — Inutile de faire remarquer que si l'*Action Populaire*, dont personne n'ignore la haute compétence en cette matière, a voulu s'attacher aussi étroitement au *Courrier*, c'est que celui-ci est vraiment la meilleure revue des cercles d'études.

schéisme compté au nombre des doctrines que celles d'Action française excluent nécessairement. Quant à nous représenter menant l'assaut contre le christianisme, il faut pour cela plus que de l'ignorance. A l'égard de nous tous, c'est une absolue contre-vérité ; à l'égard des catholiques d'Action française, c'est une calomnie misérable... »

Sans vouloir trancher ici le débat, disons seulement que les griefs de M. Pierre contre l'*Action Française* feraient beaucoup plus d'impression s'ils étaient présentés avec une méthode plus rigoureuse et sur un ton plus modéré. Beaucoup de lecteurs seront tentés de voir dans ce livre une œuvre de polémique plutôt que de critique sereine et impartiale.

Est-il superflu de faire remarquer que l'ouvrage ne porte pas d'*Imprimatur?*

II. — M. Joseph Serre ne se représente pas l'*Action Française* sous des couleurs si noires. Sans doute ses préférences iraient plutôt à la démocratie républicaine ; et l'attitude de M. Marc Sangnier après la Lettre pontificale sur le *Sillon* lui inspire une admiration sympathique qui se traduit en vers superbes :

Un Titan n'est jamais si grand que sous la foudre.
C'est quand l'humble à genoux s'est courbé dans la poudre
Qu'il commande au Seigneur !

Mais cela ne l'empêche pas de juger avec beaucoup de bienveillance les idées et les hommes de l'*Action Française*. Son livre est « un essai de conciliation et d'harmonie » entre ces deux formes extrêmes de la mentalité politique des catholiques français. Dédié à MM. Marc Sangnier et Charles Maurras, il semble n'être qu'un commentaire du mot de Virgile qui lui sert d'épigraphe : *Et vitula tu dignus et hic*. Il étudie d'abord séparément les *Sillons* et l'*Action Française ;* puis, dans deux chapitres intitulés *Parallèle* et *Harmonie*, il s'efforce de montrer comment ces deux mouvements si dissemblables et, par certains côtés, si opposés ne sont pas absolument incompatibles, parce qu'ils sont comme deux « versants » ou deux « climats » de la vérité.

Un livre écrit par le penseur original et distingué qu'est M. J. Serre ne saurait être banal. On y trouvera des aperçus aussi justes que pénétrants, par exemple sur le service apologétique que rendent également à l'Eglise un républicain démocrate et catholique comme M. Sangnier, et un athée royaliste comme M. Maurras : tous deux prouvent à leur manière que l'Eglise n'est inféodée à aucune forme de gouvernement. Certaines pages, toutefois, ne sont pas aussi précises qu'on pourrait le souhaiter. Et l'on est un peu déconcerté de voir l'auteur admirer tour à tour des systèmes si différents sans oser prendre nettement parti pour l'un d'eux. Il est vrai qu'en politique il est permis de pratiquer « la religion de l'esprit large ». Mais la largeur d'esprit n'est pas donnée à tout le monde. Et la conclusion optimiste du livre est sans doute trop conciliante pour être du goût de tous les lecteurs : « Respectons également en ces deux grands idéals, également défendables, en ces deux nobles mouvements (parmi bien d'autres), la possibilité, aux multiples formes, de notre salut futur, et aussi, quel qu'en soit le résultat, la beauté d'un effort sincère, — effort où le vaincu vaut le vainqueur. »

R. P. Achille Desurmont, **Œuvres complètes,** tome VII. — Série religieuse, tome I : *Tout à Dieu.* — In-8 écu de 633 p., 4 f. — Paris, librairie de la Sainte-Famille, 11, rue Servandoni.

Le P. Riblier a résolu de recueillir, coordonner, revoir et éditer en trois séries les œuvres du P. Desurmont, et l'*Ami* a déjà parlé plusieurs fois de ce travail que S. S. Pie X, dans un récent Bref, appelle une « excellente entreprise. » L'infatigable religieux présente maintenant au public le tome VII, le premier de la deuxième série, série intitulée *Vie religieuse.*

L'ouvrage est formé de deux retraites de dix jours chacune. — La première, de beaucoup la plus longue (430 p.), « est extraite textuellement de saint Alphonse, » ce que l'on constatera facilement grâce aux nombreuses références : le P. Desurmont n'a fait que choisir et disposer les matériaux. Chaque journée est consacrée toute entière à un point particulier et en général différent : l'oraison, la tiédeur, l'imitation de Jésus, l'amour de la croix, la dévotion à la Sainte Vierge, etc. ; elle est régulièrement divisée en trois méditations ou oraisons et deux lectures spirituelles. — La seconde retraite, plus courte (100 p.), est entièrement du P. Desurmont, qui dans des canevas « a résumé et formulé à sa manière la doctrine alphonsienne. » Mêmes exercices que dans la précédente, plus des préparations à la sainte messe et des actions de grâces ; mêmes sujets aussi ou à peu près. — C'est en quelque sorte les « exercices spirituels » de l'auteur si connu de la *Charité sacerdotale*. Aussi bien que les religieux, tous les prêtres s'en serviront avec profit pour leur sanctification et celle des autres : du reste, les trois séries des Œuvres du P. Desurmont sont destinées aux âmes sacerdotales.

Ces pages sont remplies de fécondes idées, exprimées avec concision et appuyées sur des textes de la Sainte Ecriture, des citations de Pères de l'Eglise, de saints ou d'auteurs ascétiques. Au commencement du volume, en 56 pages, une notice sur saint Alphonse et son Institut, composée vers 1858 par le P. Desurmont pour le *Dictionnaire des Ordres religieux* de Migne, et à la fin une précieuse table analytique de 12 pages.

Le Pasteur pauvre, par Edouard Rod. — **L'Aiguilleuse,** par Lya Berger. — Vol. in-12 de 295 et 325 p., à 3 f. 50. — Paris, Perrin.

Malencontre, par Guy Chantepleure. — In-12 de 420 p., 3 f. 50. — Paris, Calmann Lévy.

La Robe de Laine, par Henry Bordeaux. — **Les Ebauches,** par Jean Balde. — **Le Chemin de Sable,** par Jacques des Gachons. — **Esclave... ou Reine ?** par M. Delly. — Vol. in-12 de 315, 301, 291, 278 p., à 3 f. 50. — Paris, Plon.

Auguste Brizeux. T. I : **Marie, Télen Arvor, Furnez Breiz.** — In-12 de c-280 p., 3 f. — Paris, Garnier.

I. — *Le Pasteur pauvre* est une œuvre posthume d'Edouard Rod. La scène se passe au pays de Vaud, sur la rive nord du lac de Genève ; et quand Ed. Rod retournait dans son pays de Vaud, il y faisait toujours moisson de braves physionomies. Son pasteur Cauche est un bien brave homme. Il est pauvre ; et il aime sa pauvreté. Il a fait un mariage pauvre ; et sa femme n'a, comme lui, pour toute richesse, qu'une aveugle confiance en Dieu. Il a fait un pauvre héritage : ses deux frères ont tiré à eux le meilleur de l'avoir paternel ; il n'a gardé pour lui qu'une vigne, sise au village natal, au village même dont il est le pasteur.

C'est très bien d'avoir une vigne. Mais M. Cauche a signé la Tempérance. Il l'a signée, et il l'observe, et surtout il la prêche. L'alcool ravage son troupeau. De quel front va-t-il leur prêcher l'abstinence totale quand c'est lui-même qui leur vendra la liqueur fatale ? On ricane autour de lui,

Ces ricanements ne sont-ils pas un avis du ciel ? Pourtant il faut vivre ; il est chargé de famille ; sa femme lui donne deux jumeaux chaque année ; et il n'a que sa vigne... Un jour, un ivrogne qu'il morigène lui crie : « Quand je te verrai arracher ta vigne pour y planter des pommes de terre, je croirai à ta sincérité et je signerai ta tempérance ! » C'en est trop : c'est le ciel qui vient de parler par la bouche de cet ivrogne. Le Seigneur a dit ; « Si ta main droite te fait tomber en tentation, coupe-la et jette-la loin de toi ! » Or il est plus difficile de couper sa main que d'arracher sa vigne !... Cette vigne, cependant, elle est l'héritage des aïeux ; elle est l'œuvre de la famille ; elle est le pain des petits... Qu'importe ? Dieu y pourvoira, fait Mme Cauche : ses voies ne sont pas les nôtres. Cette vigne ne nous a point été donnée pour augmenter nos aises, mais pour avancer son règne...

Et le pasteur Cauche fait arracher sa vigne.

Arracher sa vigne, dans un pays vignoble, dans un pays où la vigne est sacrée, dans ce pays de La Côte qui est si fier de faire mûrir le meilleur vin de Suisse ! Quel sacrilège ! Décidément le pasteur est fou. Tout le village lui tourne le dos. Il faut émigrer ailleurs.

Ailleurs, il y a, tout dans le voisinage, une cure qui ferait le bonheur du pasteur Cauche. Mais on y connaît l'histoire de la vigne arrachée ; et le pasteur Cauche n'est pas élu. Il faut émigrer plus loin, là-haut, dans la montagne. Le pasteur Cauche y est élu dans un village à sanatorium pour tuberculeux. Il est bien accueilli d'abord ; puis, l'histoire de la vigne arrachée se répand, s'embellit : on prétend maintenant qu'il a arraché, non pas seulement sa vigne, mais les vignes de tous ses paroissiens, pour les guérir de l'alcoolisme. Ah ! quel pasteur on nous a envoyé là ! Heureusement il n'y a point de vignes à arracher là-haut : mais que ne va-t-il pas imaginer encore, dans son fanatisme ?

C'est qu'il imagine en effet que le sanatorium crée un péril de contagion ; que l'administration de la Sainte-Cène sous l'espèce du vin a déterminé une phtisie galopante chez une de ses ouailles... Quelle responsabilité ! Il projette un rapport au Département des Cultes de Lausanne... Le bruit se répand qu'il veut la disparition du sanatorium ; et le sanatorium, c'est la fortune du pays ! Le syndic prend feu ; des dénonciations affluent au Département des Cultes ; le pasteur est mandé à Lausanne, reçoit une admonestation, échappe pour cette fois à une révocation : mais qu'il soit sage désormais !

Etre sage ! il n'y songe certes guère ! Qu'est-ce que cela, être sage, quand la conscience parle ? On lui a inculqué de ne pas faire le bien de travers... Comme si ce pouvait être un travers que de faire le bien !

Mais voici bien autre chose. Sa fille aînée, l'aînée de quatorze, s'est faite, au sanatorium, la sœur de charité d'une petite Américaine qui se meurt. L'Américaine veut que la jeune fille se vête luxueusement, à l'américaine... Angoisse de M. Cauche... L'Américaine donne à la jeune fille toute sa cassette de bijoux... Désespoir de M. Cauche... L'Américaine, au moment de mourir, exige de son père, presque un milliardaire, la promesse qu'il engagera Eveline Cauche, une voix merveilleuse, à Paris, à l'Opéra... Eveline accepte... Malédiction ! gémissent M. et Mme Cauche. Eveline à Paris éclipse toutes les étoiles de l'Opéra ; les feuilles des deux mondes chantent ses triomphes... L'Américain meurt peu après, et, en souvenir de sa fille défunte, il lègue à Eveline toute sa fortune, 528 millions... Qu'avons-nous donc fait pour mériter que pareille catastrophe, que cet argent maudit s'abatte sur notre famille ? se lamentent M. et Mme Cauche... Voici qu'en effet tous leurs enfants, à mesure qu'ils grandissent, tournent le dos à la pauvreté de la cure paternelle et vont chercher aventure à Paris, qui dans la littérature, qui dans le journalisme, qui au théâtre... Eveline est large pour eux, pourvoit à tous leurs plaisirs...

Un jour on apprend qu'elle vient de mourir dans un incendie à Baltimore... Comme elle avait de l'ordre, comme elle était l'ordre même, elle a fait un testament. Son notaire parisien en avise M. Cauche : c'est M. Cauche qui est légataire universel... Quelle calamité ! Il en délibère avec Mme Cauche : il n'y a pas de doute, il faut refuser l'héritage ! Mais, cet héritage refusé, à qui ira-t-il ? Grosse perplexité... Il faut élucider le cas. Il faut donc qu'avant de refuser, M. Cauche fasse le voyage de Paris.

A Paris il arrive avec ses habits râpés, son pantalon effiloché ; il expose au notaire ahuri la volonté de Dieu, la sainte pauvreté, la malédiction portée contre l'argent... Il ne peut pas accepter : seulement, à qui iront ces millions ?... Et le notaire de lui répondre qu'en effet sa fille a prévu le cas, qu'elle savait que son père était un saint, et que, s'il refusait l'héritage, tout serait réversible sur la tête des enfants... Misère humaine ! qu'en vont-ils faire, ces malheureux ?

Il leur rend visite. Il les trouve installés dans un luxe insolent... Non, décidément ils n'auront pas un centime de ce demi-milliard ! Il reprend le train pour Lausanne. Mais que fera-t-il de cet argent ?... Le lendemain de sa rentrée au village était un dimanche. Il va au temple, à l'heure du prêche. Le temple, d'ordinaire, était vide : ce jour-là, au contraire, la foule déborde jusque sur le porche et sur la place. Toute la paroisse est là, la municipalité au grand complet, et des journalistes venus de Lausanne et de Genève, et les étrangers des hôtels... Une affreuse angoisse étreint M. Cauche : il s'apparaît soudain à lui-même, non plus comme un humble et fidèle serviteur du divin Maître, mais comme un pontife du Veau d'Or... Sa vue se noie dans un nuage, il bat l'air de ses mains, ses yeux chavirent, il retombe lourdement... Et ses paroissiens supposent qu'il est mort d'orgueil et d'avarice, n'ayant pas eu la force d'âme de supporter son changement de fortune...

Telle est la trame de ce récit. Il est charmant. Littérairement parlant, c'est un chef-d'œuvre. Rod n'a rien écrit de plus frais, de plus simple, de plus idyllique, de plus candide. Quelle en est la portée morale ? Il y a toujours une idée morale dans les romans de Rod : celui-ci ne saurait faire exception. Il semble bien qu'il y faille voir un dernier écho de ses colères d'antan contre le protestantisme étriqué, compressif, de sa première éducation. Seulement, ces colères, dans ses œuvres de jeunesse, dans *Côte à côte* surtout et dans *Le Sens de la Vie* (voir étude sur Rod, *Ami* 1910, p. 337-344), ces colères étaient volontiers tonitruantes, indignées, chargées de haine et de mépris. Ici, plus. Le ton est reposé. Rod, au fond, est sympathique à son pauvre pasteur Cauche ; il l'aime, il veut nous le faire aimer, et il y réussit à merveille. Seulement il ne peut pas aimer sa religion. Il ne la déteste pas non plus : seulement il ne voit pas comment on peut la concilier avec la vie pratique : en quoi il n'a pas tort. Il a très bien vu, toute sa vie, que le protestantisme est condamné à osciller entre deux écueils contraires et verse nécessairement, ou dans le rationalisme, ou dans le piétisme. S'il verse dans le rationalisme, ce n'est plus une religion, et c'est de ce manque de religion que Rod a toujours souffert. S'il verse dans le piétisme, il devient ridicule ou odieux et tourne à l'exaltation ou à

l'abêtissement. Voilà ce que Rod a répété souvent. Il ne l'a pas répété expressément dans *Le Pasteur pauvre ;* mais on sent que c'est de ce problème qu'il est obsédé en écrivant son récit. Et il n'y trouve pas de solution. Il n'a jamais trouvé de solution, ni à sa vie, ni à ses romans. Et c'est pourquoi tous ses dénouements sont si tristes. Les millions de l'Américain vont aller aux enfants du pasteur Cauche : ils en feront un mauvais usage ; mais le pasteur lui-même en eût-il fait un usage meilleur, plus intelligent ? Il se serait peut-être laissé mourir de misère, à côté de cet or, non point certes par avarice, mais par entente inepte de l'Evangile... Voilà le dilemme d'où Rod n'a pas su faire sortir son héros : ou jeter sa conscience aux orties et vivre sans scrupules ni retenue, ou, si l'on veut pratiquer sa religion, tomber dans une ineptie voisine de l'idiotisme... Rod, à plusieurs reprises dans sa vie, a entrevu le mot de l'énigme, le salut, dans le catholicisme. On a cru, ses amis, qu'il y viendrait. Nous avons expliqué comment il n'y est pas venu.

II. — L'Aiguilleuse, c'est le nom donné par un vieil original de poète à une conception très fataliste de la Providence :

— « Nous ne sommes pas nos maîtres dans la vie, dit-il (p. 47). Il faut obéir à la main qui nous mène, à l'Aiguilleuse !... Oui, l'Aiguilleuse... Il est si vrai, le proverbe : L'homme s'agite, Dieu le mène !... Dieu, ou le Destin, au gré des croyances ! Tu verras cela plus tard, quand tu seras grande ! Quoi qu'il en soit, chacun de nous a une place marquée ici-bas, un rôle dévolu : coûte que coûte, il faut remplir la tâche. Quand notre volonté ou nos penchants nous en écartent, l'Aiguilleuse, de sa main inflexible, se charge de nous remettre sur la voie tracée. Les événements, les choses, les êtres dispersés autour de nous, exerçant sur nous leur influence, ne sont que ses agents, ses instruments !... »

Mme Lya Berger nous avait donné, l'an dernier, un livre d'utiles renseignements sur les *Femmes poètes de l'Allemagne*. Nous aimions mieux cela que son roman d'aujourd'hui. C'est l'histoire, très triste, très douloureuse, d'une jeune fille, d'une enfant presque, qui n'est lestée que d'une piété très superficielle et toute en illusions, qui s'éprend d'un idéal ridicule : se faire aimer d'un homme pour trouver dans l'amour, dans un amour tout éthéré, le secret de lui faire du bien... Ce sont là imaginations fréquentes chez les jeunes filles. Sainte Térèse a rêvé de quelque chose d'analogue, dans sa jeunesse ; mais on l'en a vite détrompée... Notre jeune fille ne se détrompe point si facilement ; elle recule, cependant, au bord de l'abîme ; la brutalité de l'aimé lui donne un sursaut de révolte, mais ne l'éclaire pas... Meurtrie, elle se réfugie quelques jours dans une maison religieuse : quel spectacle nouveau pour elle ! « Jésus de la Crèche ! Jésus du Calvaire !... Est-ce bien cela que vous souhaitez, que vous aimez ?... Que tout cet inconnu me met loin de vous ! Me serais-je trompée ?... » (p. 268). Mais elle retourne à son rêve, à sa langueur, à des aspirations plus vagues que jamais, jusqu'à ce qu'un accident mette fin à sa « journée de labeur », qui s'est consumée en un labeur bien vide.

Il y a beaucoup de talent dans ces pages, une sensibilité charmante, une riche imagination, avec un peu de recherche parfois. Elles ne sont pas pour jeunes filles, toutefois. La leçon morale qui s'en dégage n'est pas assez accentuée ; et, le fût-elle davantage, il faudrait encore parer à la contagion si difficilement évitable qu'exercent sur certains tempéraments ces peintures de langueur et de sentimentalité morbide. Ces romans ne guérissent pas nos jeunes malades ; tout au plus peuvent-ils apporter quelques clartés à ceux et celles qui ont à les diriger.

III. — Ah ! si l'on veut du romanesque, qu'on ouvre *Malencontre*, le dernier roman de Guy Chantepleure (pseudonyme d'une de nos plus distinguées femmes de lettres) ! on sera servi à souhait. Et un romanesque qui est conduit à merveille, avec un sens perçant, autant qu'aisé et léger, des réalités de la vie. *Malencontre* est un journal. Journal d'une jeune fille. Vingt ans. Cela n'a l'air de rien du tout, pour commencer. On est demoiselle de compagnie, d'une vieille dame, dans un vieux manoir d'Auvergne, le manoir de Malencontre. Qu'est-ce que c'est que cette vieille dame ? La jeune fille se le demande ; et on se le demande, presque jusqu'à la fin du volume. Elle est étrange ; elle a quelque chose de bon, certainement ; elle doit être très bonne ; elle a dû, tout au moins, être très bonne ; mais il y a des mystères dans ce cœur ; elle est une énigme vivante ; même ses mots les plus simples, les plus franchement bienveillants, semblent toujours envelopper quelque chose de compliqué, de lointain, d'insupposable... C'est toujours une situation délicate que celle de demoiselle de compagnie. La compagnie de Madame de Malencontre serait à rendre fou si Flavie Clairande n'était pas un type incomparablement équilibré de jeune fille, douce, déliée, perspicace, sans l'ombre d'amour-propre ni de coquetterie ni de prétention, la simplicité la plus éveillée qui soit, rien que jeune fille enfin et sans même la pensée de devenir autre chose...

On lit cent pages, on lit deux cents pages ; et il n'est toujours question que d'être demoiselle de compagnie. Il y a là, dans ces deux cents premières pages de notre récit, une richesse d'observation extrêmement fine et pénétrante, et en quelle jolie langue !...

Puis, vers le milieu du volume, révélation, coup de théâtre : la vieille dame a un fils, veuf, en proie à une neurasthénie aiguë. Elle s'est imaginé que Flavie seule pourra le guérir en se faisant aimer de lui et en l'épousant. Révolte indignée de la jeune fille, qui veut partir sur l'heure. Départ impossible : la neige bloque toutes les voies ; et puis, il faut ménager l'opinion du village, la réputation de la dame... Flavie attendra huit jours. Ces huit jours découvrent le pouvoir merveilleux dont elle dispose sur l'esprit du pauvre malade. Il n'y a qu'elle qui sache faire accepter une tasse de lait à cet infortuné Patrice de Malencontre ! Elle ne peut pas partir ; elle sera la « psychothérapeute » de Patrice... Cent pages de psychothérapie menée avec une dextérité de doigté qui ne dévie pas d'un point... Vous croyez tenir le dénouement ? Loin de là ! Jusqu'ici, jusqu'à la page 300 ou 350, tout reste simplicité, fraîcheur, dévouement, pureté limpide... Nul ne pense au mariage, nul, sauf la vieille dame et une certaine Indienne dont le génie malfaisant brusque tout... Les scènes finales sont d'une grande beauté tragique. Il y a un crime, tout au moins une complicité de crime, dans le passé de la vieille dame, et dans un passé point lointain. La jeune fille quitte Malencontre... A la dernière page, les aveux de la vieille dame dénouent tout : Flavie sera l'épouse de Patrice de Malencontre.

IV. — *La Robe de Laine :* signé Henry Bordeaux, ce qui suffit à en dire la haute portée morale. L'héroïne, Raymonde Mairieux, est, de toutes les créations féminines de l'auteur, une des plus lumineuses, des plus pures, des plus héroïques dans leur silence et l'oblation de leur sacrifice. Elle est la fille d'un simple régisseur. Un jeune

millionnaire, Cernay, l'a découverte, au fond de la forêt savoyarde, au hasard d'une randonnée en automobile. Le père, le régisseur, ancien officier d'une belle hauteur d'âme, a bien quelques scrupules, quelques inquiétudes plutôt ; mais la jeune fille a donné son cœur. très simplement ; elle croit à la simplicité aussi du don que lui fait son fiancé. Elle va à l'autel dans sa simplicité, dans la « robe de laine » que lui a taillée la couturière de son village et qui l'accompagnera jusque dans la tombe. Elle suit son mari dans le monde, dans l'éblouissement de la vie parisienne ; et elle reste toujours la simple « robe de laine » de sa Savoie. Elle étonne, dans le monde, par sa simplicité, par la droiture de ses convictions morales, de ses principes si peu parisiens ; on a l'air, autour d'elle, de ne pas la comprendre, de la prendre en pitié peut-être. Au fond, elle inspire vénération. Son mari la trompe avec une artiste à la mode. Un simple échange de regards apprend tout à Raymonde : les êtres simples et purs ont de ces intuitions d'une sûreté merveilleuse !

Ce fut pour elle le commencement de l'agonie. Son amour n'y sombra pas, car, dit son mari converti, « l'amour ne dépend pas de son objet mais du cœur qu'il habite. Il en reçoit le sang et la force de vie. Celui de Raymonde était né immortel »... Pour comble, un cynique ami de son mari essaie de lui offrir consolation. Elle le repousse avec une énergie de vierge ; mais, qui nous dira sa « délicate douleur de ne plus se savoir inaccessible et indésirable pour tout autre que pour son mari ! » Elle est si grande, si divine dans sa simplicité, que le cynique prétendant en est bouleversé au plus profond de son âme ; la passion fait place. subitement, au respect. Raymonde l'a converti, par la beauté de son indignation (ce qui est, jusqu'aujourd'hui, le seul mode authentique de faire quelque bien à cette sorte d'hommes, et ce qui nous emporte à mille lieues du romanesque de la petite personne de *l'Aiguilleuse*, tout à l'heure !)...

Il lui reste maintenant à convertir son- mari. Elle offre pour lui au Ciel sa souffrance... Cernay a compris. Les scènes finales, dans la chambre de la mourante, sont sublimes. C'est la paix du Ciel. la joie du sacrifice offert, qui descend sur l'épouse ; et la joie du pardon et du repentir, sur l'époux.

L'époux seul pouvait nous dire la beauté de ces choses. Aussi est-ce lui qui tout le long de ce récit tient la plume. C'est son journal qui nous est ouvert ici. Raymonde enterrée dans la « robe de laine » de ses fiançailles, il lui survit de peu. A la recherche de sensations et de découvertes plus fortes que la douleur, il trouve la mort sous les débris de son aéroplane.

V. — *Les Ebauches* sont une œuvre de début, mais qui se présente sous le patronage du regretté vicomte de Vogüé. Vogüé a lu ces pages, avant de mourir, et les a encouragées : elles sont bien en effet dans sa note, généreuse, ardente, idéaliste. Les « ébauches » de Claude Ferrol, ce sont ébauches d'une âme d'apôtre, d'un de ces jeunes étudiants de vingt ans qui débarquent à Paris le cœur débordant d'aspirations merveilleuses et qui, de leur mansarde, rêvent de réformer le monde : « ébauches » vite volatilisées !

Notre auteur situe l'action de son roman dans les dernières années de Louis-Philippe : pourquoi si loin de nous ? Peut-être en ressouvenir du Rubempré de Balzac *(Illusions perdues)*, peut-être pour n'avoir pas l'air de peindre sous des teintes trop ressemblantes les utopies de certains idéalistes qui, eux, n'étaient pas nés encore au temps de Louis-Philippe...

Toujours est-il que, pour rétrospective que se présente son histoire, elle n'en reste pas moins étonnamment actuelle ; et les aventures sentimentales et morales de ce jeune homme qui subit tour à tour l'influence des derniers saint-simoniens, des catholiques libéraux, de Lacordaire, de Mme Swetchine, d'Ozanam, des républicains de 1848, ah ! quelle page vivante c'est de l'histoire de l'idéalisme non pas seulement du milieu du XIXe siècle, mais du début du XXe aussi !

A des natures aussi exclusivement idéalistes, la vie ne peut qu'être cruelle. La république naissante a vite tourné à la démagogie incohérente. Notre jeune homme va de souffrances en déceptions : — « Non, la misère humaine ne s'abolissait pas d'un geste. A la trop plaindre, on l'énervait. Après tant de mauvais remèdes, elle n'était que plus excitée, débridée dans ses appétits... » Mais il espère toujours : il modérera ses ambitions : — « La tourmente passerait ; puis il faudrait se relever, revivre pourtant, revivre mieux, et cette fois sans faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus grande que le bras, sans espérer enjamber plus que l'étendue de nos jambes, ce qui est impossible et monstrueux... » Mais bah ! qu'est-ce que c'est que tous ces conseils de sagesse ? — « Quelque chose en lui protestait : ses ambitions d'homme. Quelle que fût la leçon présente, il ne se résignait pas à cette sagesse. Ah ! la beauté de monter par bonds !... Nous avions des bontés intenses. Nous vous aurions centuplé l'âme, ô vous qui n'êtes pas venus. Notre œuvre eût été merveilleuse ; elle eût éclaté ici-bas de toutes les forces contenues, les éternelles énergies. Oh ! nul ne sait ce que nous sommes, pas même nous. Elles sont si lourdes, toutes nos richesses retombées... Va, va toujours, Claude Ferrol, et puis souffre, combats, espère. C'est ainsi que Dieu t'a voulu... De tant d'amour dépensé, de toute ton âme qui rayonne au loin, un peu de chaleur reviendra peut-être... »

VI. — C'est une histoire de jeune homme aussi qui nous est contée dans *Chemin de Sable*. François Marangel, jeune rêveur de lettres, a perdu son patrimoine dans de mauvais placements. Il faut gagner sa vie maintenant ! Il fera de la littérature ! Il se sent une vocation d'historien. Deux volumes d'histoire pittoresque sur la Révolution révèlent son talent : ce pourrait être la gloire,... et l'argent. Mais il faut compter avec la conjuration des confrères, des jaloux, des ratés, des obscurs qui ne veulent pas que de plus jeunes qu'eux arrivent à la lumière où ils ne sont pas... Décidément, l'histoire, l'historiographie, n'est pas un métier qui puisse faire vivre son homme : c'est « un art d'agrément. » Que faire ? Le journal, la presse seule offre des ressources immédiates. Marangel se fera journaliste ; il risque divers essais, contés avec un pittoresque mordant, flaire les bureaux d'un grand quotidien à la moderne, intitulé *L'Après-demain*, dont chaque numéro, au dire de son directeur (qui n'a jamais touché une plume), « doit être une encyclopédie vivante, complète, définitive, sensationnelle :

« Le journal se tirait, le journal absurde, insolent, ignare, difforme, que des milliers, des centaines de braves gens liraient quelques heures plus tard avec recueillement, prenant les racontars de la première page pour de véritables nouvelles, confondant la politique et les faits divers, la littérature et le cabotinage, la science et la réclame... C'était le tohu-bohu et la cacophonie. Selon le vœu directorial, le lecteur était bel et bien abasourdi ! »

N'est-ce pas que c'est cela ? Tout le livre de M. J. des Gachons, c'est « cela ! » Très amusante et moralisante peinture de mœurs littéraires du

monde de la presse. — « La camelote nous entoure, nous submerge... On n'est plus consciencieux. Personne ne s'intéresse à ce qu'il fait... Le professeur est las de professer, le peintre de peindre. Les oisifs eux-mêmes sont dégoûtés de leurs loisirs ; ils ne savent plus ni s'amuser, ni voyager, ni même manger et boire... » Au fond, c'est là un fruit de l'orgueil moderne : chacun se croit supérieur à son métier ; chacun était fait pour mieux que cela ; tous des incompris ! — Le volume est dédié « à Henry Bordeaux, au romancier, au moraliste, à l'ami. ».

VII. — *Esclave... ou Reine?* Un « grand mariage » : une jeune Française exquise est mariée à un brutal prince russe : y trouvera-t-elle le bonheur ? Non, mais elle le conquerra de haute lutte. Son mari veut la forcer d'abord à changer de religion : elle résiste, et cette résistance est le premier pas qui la sauve. Elle n'a pas voulu être esclave, et la voici reine, reine par sa douceur, par le simple prestige de ses vertus chrétiennes. Et, aux dernières pages, c'est l'âme du prince qui revient, non pas précisément du schisme où elle n'a jamais été engagée bien à fond, mais de l'incroyance et du dilettantisme, et qui s'ouvre à la vérité catholique.

VIII. — Un délicat critique, poète aussi, M. Aug. Dorchain, publie une nouvelle édition des Œuvres de Brizeux. L'édition sera complète en quatre volumes. Le tome I, qui vient de paraître, nous donne, avec *Furnez Breiz*, ou *Sagesse de Bretagne*, et *Télen Arvor*, ou *La Harpe d'Armorique*, ce poème de *Marie*, ces douze idylles ou élégies réunies sous le titre de *Marie*, qui sont le chef-d'œuvre du jeune Breton et l'un des plus purs chefs-d'œuvre de la poésie française au XIXe siècle. L'édition sera enrichie, à la fin de chacun des volumes, de notes fort précieuses pour l'intelligence du texte. De plus, en tête de ce tome I, M. Aug. Dorchain nous donne sur Brizeux, en cent pages, une Notice qui ne fera certes pas oublier la superbe thèse de l'abbé Lecigne, mais qui est bien attachante aussi et digne du poète à qui elle est consacrée.

LITURGIE

Q. — Vous dites, p. 1023 de 1910, comment on doit dire les messes le mardi des Rogations, quand l'office est de la férie. Fort bien ! mais cela suppose-t-il qu'on ne peut ce jour-là dire l'office votif des Apôtres?

R. — La question des offices votifs n'avait rien à voir dans le cas qui nous était proposé, et voilà pourquoi nous l'avons laissée de côté. Aujourd'hui qu'on nous demande si en cette férie où il n'y a pas même fête de 3 leçons on peut réciter l'office votif des saints Apôtres, nous disons que cette récitation est facultative pour les particuliers, mais obligatoire pour les Chapitres qui ont adopté régulièrement, une fois pour toutes, ces offices concédés par Léon XIII.

Les seules féries où l'on ne peut les dire sont le Mercredi des Cendres, tout le temps de la Passion, et du 17 au 24 décembre inclusivement. (S. R. C., 5 juillet 1883, n. 3581).

Q. — Le décret rendant obligatoire *quamprimum* l'Edition Vaticane du chant grégorien laisse pourtant une certaine marge pour l'application pratique, surtout pour donner aux églises pauvres le temps de trouver les ressources nécessaires en vue de la substitution des nouveaux livres aux anciens.

1° Peut-on s'autoriser de cette tolérance pour ne pas adopter dès maintenant la version, *seule authentique*, donnée par la Vaticane, pour les chants *individuels* : oraisons, prophéties, épîtres, Evangile, Préface, etc., du Missel ?

2° Est-on autorisé à ne rien adopter de la Vaticane, pas même le *Kyriale*, tant que la publication de l'Antiphonaire et des autres livres n'aura pas eu lieu, surtout si l'on peut se procurer facilement les ressources nécessaires ?

R. — Ad I. Nous croyons qu'on ne peut mieux entrer dans les vues du Pape qu'en adoptant immédiatement le nouveau chant typique du Missel. Voici, en effet, les instructions envoyées à ce sujet par la Secrétairerie des Rites le 8 juin 1907 [1] :

I. A dater du présent jour, les feuilles contenant le nouveau chant typique du Missel sont mises par le Saint-Siège, sans conditions spéciales, à la disposition des éditeurs, qui ne pourront plus désormais imprimer ou éditer le chant des Missels actuellement en usage.

II. Le nouveau chant typique devra être inséré dans les nouvelles éditions, exactement à la place de l'ancien.

III. Pour les anciens Missels actuellement imprimés, on pourra : soit le publier à part, soit l'ajouter *ad Calcem*, et dans ces deux cas, sous le titre général de *Cantus Missalis Romani juxta editionem Vaticanam*.

C'est assez clair pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister.

Ad II. Ce serait une grave erreur de faire dépendre de la publication complète de l'Antiphonaire et des autres chants liturgiques l'adoption du Graduel qui a déjà paru. Le décret du 8 avril 1908 envoyé aux archevêques, évêques et autres Ordinaires en fait foi.

« Comme c'est aux Rmes Ordinaires des lieux, dit ce décret, qu'il appartient de promouvoir et de diriger la mise en vigueur de ce Graduel, aussi bien que sa diffusion dans le clergé et le peuple placés sous leur juridiction, la S. R. C., par ordre de N. T. S. Père, met sous les yeux de ces mêmes Rmes Ordinaires, comme méritant leur attention, les règles et les prescriptions principales concernant l'introduction de cette édition typique, et déclare : 1° que l'Edition vaticane du Graduel, ou toute autre qui la reproduit selon les règles et sous les conditions déterminées, doit remplacer les éditions actuellement en usage, et que les Rmes Ordinaires ont le devoir de faire réformer le Propre de leurs diocèses, pour le mettre en harmonie avec les mélodies grégoriennes de l'édition typique vaticane ; 2° que les éditions en vigueur jusqu'alors, sans en excepter celle qui est appelée *Médicéenne*, doivent disparaître et faire place *le plus tôt possible (quamprimum)* à l'Edition vaticane : ajoutant qu'elles ne pourront plus être réimprimées, et que

[1] Cf. *Revue du Chant Grégorien*, tome XVI.

les concessions faites antérieurement en faveur de quelque autre édition sont désormais sans valeur ; 3° que pour réaliser plus facilement la restauration du chant traditionnel, il sera utile, avec l'aide de la Commission appelée diocésaine, d'encourager tous ceux qui ont volontiers à cœur de répondre aux intentions et aux désirs du Souverain Pontife ; mais rien assurément ne sera plus efficace que l'exemple des Rmes Ordinaires veillant avec le plus grand soin à ce que l'exécution des mélodies sacrées se fasse, dans les cathédrales et les principales églises, avec une telle perfection et intégrité qu'elle serve de type et de modèle pour les autres. »

Aussi, en présence d'ordres et de prescriptions si formelles, nous ne pouvons croire qu'on oserait recourir à un subterfuge, comme celui que nous rapporte notre confrère, pour s'autoriser à tenir pour non avenu ce que la Commission vaticane a déjà publié. Si cependant cela était, on ne serait pas sans faute et l'on irait contre la volonté du Pape.

Q. — Quand on doit faire l'office d'un *Infra Octavam* le lendemain et qu'il est seulement commémoré *die præsenti* à cause de l'occurrence d'un office d'un rit plus élevé, la mémoire de l'octave à vêpres se fait, d'après un décret récent, par l'antienne et le verset des 1res vêpres. N'est-ce pas le renversement des règles *de Octavis*, tit. VII, n. 5, où je lis : « In Vesperis infra Octavam omnia dicuntur sicut in secundis Vesperis ? »

R. — Jusqu'à ces dernières années, on regardait comme un axiome que les jours dans l'octave n'avaient pas de 1res vêpres, et cependant rien de plus faux. D'abord, l'*Infra Octavam* est du rit semi-double, et les semi-doubles ont droit aux 1res et 2es vêpres comme les doubles. (Tit. II, n. 3). Si d'autre part, lorsqu'on fait deux jours de suite l'office de l'*Infra Octavam*, les vêpres sont intégralement de l'office courant sans mémoire du suivant, ce n'est pas que le suivant n'ait pas de 1res vêpres, mais c'est simplement pour ne pas faire deux fois mémoire du même office ; et en donnant les vêpres au précédent plutôt qu'à l'autre, on suit en somme la règle générale que voici : *A rit égal*, quand deux offices ayant même objet sont en concurrence, les vêpres se disent intégralement du précédent sans mémoire du suivant. Mais *si le rit est inégal*, les vêpres appartiennent à l'office qui a le grade plus élevé, sans mémoire de l'autre. (S. R. C., 11 avril 1840, n. 2802, ad 5 ; Rubr. du Brév., tit. VII, n. 5).

Cela bien établi, la solution demandée à Rome, pour le cas où c'est une fête ayant le pas sur l'*Infra Octavam* qui est en concurrence avec l'office dans l'octave du lendemain, ne pouvait être douteuse. D'une part il n'y a qu'un office du lendemain qui puisse concourir avec le précédent ; d'autre part, la mémoire du concurrent a toujours le pas sur les simplifiés. Aussi la S. C. R. a-t-elle répondu (5 juin 1908, ad I et II) que dans le cas proposé, on devait prendre et réciter l'antienne et le verset des 1res vêpres.

Pour s'écarter de cette règle, il faudrait que l'ant. et le ℣ des 1res vêpres de la fête ne conviennent pas durant l'octave, comme c'est le cas pour Noël ; ou que chaque jour de l'octave il y ait des antiennes et versets propres, comme dans l'octave de l'Epiphanie.

Aux rédacteurs d'Ordos de veiller à l'application de cette règle, trop longtemps méconnue.

Q. — Quelle préface devions-nous dire le 11 décembre, 3e dimanche de l'Avent, aux messes basses ? Est-ce la préface de l'Avent, concédée dans notre diocèse, ou celle de la Sainte Vierge ?

R. — Vous deviez dire la préface propre de l'Avent, parce que la préface propre à un Temps dont on célèbre la messe, comme dans le cas présent, l'emporte toujours sur celle d'un octave qui n'y a que mémoire.

Q. — 1° Un prêtre *cœcutiens*, curé d'une paroisse, ayant obtenu la permission de dire la messe *de Beata*, peut-il chanter la messe le dimanche ? Et à cette messe peut-on chanter le *Gloria* et le *Credo* comme motets, bien que ce prêtre ne doive pas les dire ? Peut-il les entonner lui-même ?

2° A certaines fêtes de la Sainte Vierge, il est d'usage dans la paroisse de dire la messe non au maître-autel, mais à une chapelle latérale dédiée à la Sainte Vierge. Le prêtre allant célébrer peut-il, en se rendant à cette chapelle, prendre le ciboire au maître-autel et le porter sur le calice dans le tabernacle de l'autel où il va dire la messe ? Si cette pratique est condamnable, comment faire ?

R. — Ad I. Un prêtre qui, en raison de la faiblesse de sa vue, est autorisé à dire tous les jours la messe de *Requiem* ou *de Beata* ne peut pas chanter la messe le dimanche. Car l'indult exige : 1° que l'indultaire célèbre autant que possible dans un oratoire privé ; 2° qu'il se fasse remplacer, s'il est curé, pour les messes *pro populo* qui doivent toujours être conformes à l'office du jour : « Dummodo, si fuerint parochi, per alium sacerdotem Missam officio occurrenti respondentem celebrare faciant, quoties pro populo applicare tenentur. » D'où il suit qu'il faudrait une cause grave pour agir autrement (cf. De Herdt, t. I, n. 68), et dans ce cas, il n'y aurait ni *Gloria* ni *Credo*, selon les rubriques.

Ad II. Le célébrant, dans la circonstance, peut disposer d'avance le calice sur l'autel latéral où il va dire la messe, et une fois revêtu des ornements il prend en passant le ciboire au maître-autel pour le déposer à la chapelle de la Sainte Vierge ; ou bien il peut commencer par porter le ciboire à l'autel latéral, puis il se revêt des ornements de la messe et se rend ensuite avec le calice, comme d'habitude, à l'autel où il doit célébrer.

Q. — Si en récitant les prières du Canon, dans l'octave de Noël, j'oublie de prendre la prière spéciale à cette octave et m'en apercois la prière ordinaire commencée, dois-je continuer ou reprendre la prière fixée ?

R. — Si vous ne vous apercevez de votre oubli que quand vous dites déjà : *sed et beatorum Apos-*